

LE PROGRES DU GOLFE

Rimouski, vendredi le 9 septembre 1938

35ème an. Fortin, M. Yabbé, Alph. Sév. 1 mil 3

Publié par la Cie du "Progrès du Golfe" — AIME DIEU ET VA TON CHEMIN — Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée

LA FEMME ET LE DROIT

Sous ce titre, le 23 août, Radio-Canada nous faisait entendre, via C.B.R., une intéressante et courte causerie par la voix de Mlle Henriette Bourque, de Montréal. La nécessité, pour la femme, en notre siècle, de posséder certaines notions au moins rudimentaires de droit usuel et pratique est un important aspect de la question féminine dont on s'occupe vraiment trop peu — sinon pas du tout — dans les milieux où l'on serait censé pourtant ne point s'en désintéresser.

Dans notre province, la femme majeure célibataire ou veuve jouit des mêmes droits civils que l'homme, à quelques exceptions près. Un jour ou l'autre elle est appelée inévitablement à contracter ou assumer des obligations qui, parce que les connaissances les plus élémentaires lui font défaut, peuvent la plonger dans les pires embarras et même la ruiner financièrement. Même la femme mariée, quoique réduite par le Code — surtout sous le régime de la communauté de biens — à l'état permanent d'incapable, a été gratifiée par la Législature en 1931 de certains droits extraordinaires ayant trait à la disposition de biens, dits réservés, qui sont le produit de son travail personnel. N'est-il pas bien désirable qu'elle en sache quelque chose ? Cela peut tellement, à l'occasion, lui rendre service, à elle, aux siens, aux membres de sa famille !

Tel fut, en bref, le sujet traité par Mlle Bourque dans sa causerie du 23 août. Il nous a, nous l'avons vu, fort intéressé sous sa forme concise et parfois nuancée de fin humour. Voilà pourquoi nous en avons, pour le publier, demandé le texte à l'auteur elle-même.

Mlle Henriette Bourque est cette talentueuse et laborieuse jeune fille qui, en 1933, à l'Université de Montréal, sortit première de sa promotion aux examens de la Faculté de Droit et enleva brillamment le diplôme de licenciée en loi avec la plus haute note jamais obtenue jusqu'alors, après avoir eu, chaque année, la première place aux examens du Cours de Droit. Ainsi licenciée avec la plus grande distinction, elle dut s'arrêter au seuil infranchissable du Barreau, parce que la loi au pays de Québec lui en interdit l'entrée comme à toutes les femmes. Depuis sa sortie de l'Université, la jeune avocate fait partie de l'étude de Mmes Beaulieu, Gouin, Tellier, Bourdon & Beaulieu, avocats de Montréal, dont le chef est l'un des maîtres les plus éminents du Canada.

Mlle Bourque est la fille du docteur E. Bourque, d'Ottawa. Elle fit ses études chez les Dames du Sacré-Coeur, à Sault-au-Récollet, puis obtint son diplôme de bachelière-ès-arts avec grande distinction à l'Université d'Ottawa.

Nous publions son étude sur « la femme et le droit » en 3e page.

L'INSTRUCTION AGRICOLE

A L'ECOLE MOYENNE D'AGRICULTURE

L'instruction agricole fait, de jour en jour, de plus grands progrès et tous les jours l'on apprend, au Ministère de l'Agriculture, de nouvelles manifestations de la campagne entreprise de ce côté, il y a quelques années, par les autorités religieuses et civiles. Les écoles d'agriculture sont plus fréquentées que jamais, et les cours spéciaux se multiplient et se généralisent. L'on reçoit, en particulier, d'excellentes nouvelles des Ecoles Moyennes d'Agriculture qui sont d'institution plutôt récente mais dont l'oeuvre est déjà considérable. On a dit le rôle de cette sorte d'école dans la région où elle est établie. Son influence s'exerce, d'abord, à la ferme des parents, et, plus tard, dans leur entourage. Puis, l'excellente formation que reçoivent les élèves dans cette école les prépare admirablement au rôle d'apôtre dans l'oeuvre indispensable de l'extirpation des vieilles méthodes de culture ruineuses et routinières et dans la mise en pratique des modes modernes nécessaires pour rendre la profession agricole rémunératrice.

On dit, à ce propos, beaucoup de bien de l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski qui est, comme l'on sait, dirigée par le séminaire de Rimouski.

On y exploite une ferme de 300 acres dont plus de 200 sont actuellement en culture. Le programme d'études comprend, outre l'enseignement religieux, les mathématiques et la langue française, l'étude des sols et des fertilisants ; la botanique, la chimie agricole, l'anatomie, la zootechnie générale, l'alimentation, l'arboriculture, la sylviculture, l'apiculture, la comptabilité agricole, la construction rurale, l'élevage du mouton, de la vache laitière, du porc, du cheval, la mécanique agricole, l'entomologie, l'économie rurale. Comme on peut le voir, le programme est fort varié et couvre tout ce qui se rapporte à l'exploitation d'une ferme. Il nous paraît même un peu chargé. L'enseignement est à la fois théorique et pratique. Après leurs heures d'études, les élèves ont celles du travail manuel sur la ferme. C'est dire que le diplôme qu'ils obtiennent à la fin de leurs cours atteste bien la compétence qu'ils ont acquise. Ajoutons que la ferme entière est exploitée d'après les seules méthodes admises par la technique agricole moderne, c'est-à-dire que la routine est entièrement mise de côté.

Mais il est un des objets de cette institution qu'il ne faudrait pas oublier de mentionner et qui est fort important. Son rôle n'est pas uniquement d'enseigner l'application des meilleures méthodes de culture mais aussi de démontrer que grâce à ces méthodes modernes le budget d'une ferme peut s'établir normalement. C'est à cela que s'attache tout spécialement la direction de l'école.

Pour résumer, il n'y aurait rien de mieux à faire qu'à citer ce que disait M. Henri Bois, au cours d'une Semaine Sociale tenue à Saint-Hyacinthe, à propos des cours spéciaux d'agriculture : « Les cours moyens d'agriculture sont très utiles. Ils offrent aux propriétaires ruraux de demain l'occasion de se familiariser avec la technique moderne à un âge où ils peuvent se l'assimiler sans trop d'efforts. Les directives qu'ils reçoivent les prémuniront contre leurs propres erreurs de jugement. Ils acquièrent l'habitude d'observer et de réfléchir avec méthode et discernement. Nous partageons l'avis de ceux qui prétendent que la multiplication des cours ou écoles moyennes d'agriculture serait d'un secours efficace pour faciliter la diffusion de la science agricole ».

L'Ile-aux-Basques

La Société Provancher d'Histoire Naturelle de Québec, qui célèbre, cette année, le vingtième anniversaire de son existence, est aujourd'hui reine d'un riche et joli domaine, pas très vaste, mais les petits royaumes ne sont-ils pas les plus heureux ? Quoi qu'il en soit, elle étend son empire sur un refuge d'oiseaux d'une longueur de plus de neuf milles.

Elle possède, en effet, la plus grande partie d'un des plus pittoresques groupes d'îles du bas Saint-Laurent, îles qui avoisinent la belle et pittoresque région de Rimouski et qui ornent si joliment cette partie du fleuve Saint-Laurent. C'est un territoire historique plein de toutes les beautés que se plaît à accumuler parfois dans un seul coin de la Nature Laurentienne.

Au point de vue historique, ici ont abordé et ont travaillé les premiers blancs qui traversèrent la « mer ténébreuse » même avant le découvreur du Canada ; ici, dans la suite, des scènes de toute nature historiques et autres, aventures, naufrages, apostolat des premiers missionnaires, conversions, misères, famines, joies, miracles, maladies et tragédies, défaites et victoires, enfin tout ce qui a fait notre histoire... Car nos îles, autant que les points les plus stratégiques de la terre ferme, ont participé à l'épopée canadienne. Chacune même a sa sienne, d'histoire, oserions-nous dire.

Ainsi en est-il de l'Ile-aux-Basques et des deux îles Razades devenues la propriété de la Société Provancher, qui les a acquises au prix de grands sacrifices et dont elle a fait, ce qui était d'ailleurs son unique objet, de très intéressants refuges ou sanctuaires d'oiseaux. Or, de l'Ile-aux-Basques, comme des deux Razades, nous pouvons entendre, parmi les bruyants bruissements des milliers d'oiseaux qui les survolent ou qui nichent dans leurs anfractuosités, de retentissants rappels de la légende et de l'histoire.

Avant de devenir propriétaire de l'Ile-aux-Basques, la Société Provancher d'Histoire Naturelle avait décidé de restaurer les fameux fourneaux des Basques dont on avait découvert sur l'île les vestiges. Ces fourneaux ont été construits par les pécheurs Basques qui, bien avant Jacques Cartier, venaient chasser la baleine dans cette partie du fleuve, et c'est sur cette île qui porte leur nom qu'ils extrayaient l'huile des cétacés qu'ils avaient capturés.

Les premiers soins de la Société Provancher, une fois propriétaire de l'Ile-aux-Basques, fut, en effet, de dégager de la brousse qui les envahissait les trois fourneaux de pierre qu'on y avait découverts et que le sol allait bientôt totalement acceper. Mais elle voulut faire davantage pour mettre en valeur ces précieuses reliques d'un passé si lointain. Selon un plan préparé par un architecte de Québec, elle est à faire terminer sur l'île la construction d'une sorte de Belvédère ou terrasse en pierres des champs, disposé de manière à relier les trois fourneaux des Basques qui forment à ces simili remparts comme des bastions. On y fait, en outre, construire des banes rustiques et une vaste cheminée également en pierres des champs. C'est en définitive comme une sorte de musée en plein air du plus joli effet et qui sera des plus intéressants à visiter. On verra en faire comme un lieu de pique-niques populaires où l'on jouira, en même temps du confort, des charmes historiques qui se dégagent de ces lieux.

Rappelons en terminant que l'histoire de l'Ile-aux-Basques remonte au plus haut des temps de la colonie laurentienne. Elle fut d'abord baptisée sous le nom d'Ile-de-la-Guerre par Alphonse de Saint-Onge, pilote royal sous François Ier.

C'est le 24 juin 1929 que la Société Provancher acquit l'Ile-aux-Basques de M. S. C. Rioux, avocat de Rivière-du-Loup. Le prix de vente était payable aux héritiers de feu Eloi Rioux, ancien propriétaire de la seigneurie des Trois-Pistoles dont l'Ile-aux-Basques faisait partie.

La question des loteries

Tôt ou tard il faudra en venir à l'établissement d'une loterie d'Etat et à la légalisation de toutes les loteries qu'on voudra organiser pour des fins louables.

Cette question des loteries a été de tout temps controversée et elle est fréquemment sujet de vive discussion dans tous les pays. Le système des loteries a ses partisans résolus, ses adversaires irréductibles.

L'ennemi des loteries cite volontiers l'opinion de Mirabeau, toujours farouche : « Les loteries précipitent dans toutes les calamités du vice et de la misère les classes industrielles du peuple. C'est une institution exécrable destinée à choquer tous les principes de la morale sociale au même degré où elle viole toutes les proportions de l'arithmétique, frappe le peuple dont les moeurs et la substance sont incessamment menacées, détruit le goût du travail, introduit la fraude et l'infidélité, engendre les vols, les assassinats, les forfaits et met l'innocence et le bien-être des hommes au misérable prix de quelques millions. » Mais les partisans des loteries citent de leur côté, entre autres, l'opinion plus bienveillante d'Alexandre Dumas fils : « Tout n'est-il pas loterie dans le monde ? loterie perpétuelle au profit de la mort ; l'amour, loterie du coeur ; l'ambition, loterie de la tête ; l'avenir, loterie de tout. Et n'offrit-elle que cet avantage, le censeur le plus austère est forcé de convenir que la loterie, avec ses ravissantes illusions, poétise les misères du peuple et dore la vie d'un rayon d'espérance ».

Quels que soient les arguments pour ou contre, dans certains pays, notamment en France et dans le nôtre, les ans et les mois passent et le débat dure. Les arguments continuent de se heurter dans une discussion toujours irritante. On ne finirait plus de les résumer tous. Comment même les présenter ?

Cette question ne semble pas avoir embarrassé M. Léon Trépanier, conseiller municipal du quartier Lafontaine, à Montréal, qui, partisan convaincu de l'utilité, voire de la nécessité des loteries, a publié, naguère, sur ce sujet une très intéressante brochure dans laquelle il dit pourquoi il faudrait chez nous légaliser les loteries au lieu de les proscrire.

On a tout dernièrement encore soulevé cette question, et il est intéressant et utile de consulter l'ouvrage de M. Trépanier. La thèse qu'il soutient paraît irrefutable et bien prouvée ; elle abonde en arguments de toute nature tirés de l'histoire des peuples, de la situation économique des pays, le nôtre en particulier, de l'expérience des gouvernements qui ont entrepris des loteries, enfin de la logique même. Le Canada a présentement un énorme déficit, de même que toutes les provinces du Dominion ; comment ces déficits pourront-ils être comblés, ou plutôt comment devant de tels déficits notre pays pourra-t-il s'acquitter de ses obligations sans taxer davantage les contribuables et les électeurs ? D'après une déclaration d'un banquier faite à M. Trépanier, et qu'on peut croire, des succursales d'une des principales banques montréalaises disséminées un peu partout dans la ville plus de trois millions de dollars sont envoyés à l'étranger en paiement de billets de sweepstakes. A quel chiffre s'éleverait la somme destinée aux loteries de pays divers si on faisait le compte pour toutes les banques du Dominion ? Que d'argent soutire à nos pays alors que des provinces sont presque en face de la faillite !... Et quand on pourrait si facilement, grâce à une loterie nationale, conserver tout cet argent chez nous, pour nous !

Toute la brochure de M. Trépanier est de cette logique. Il faut la lire et l'étudier ; elle aborde tous les côtés de la question. On ne peut nier aucun des faits qu'elle rapporte. Les circonstances exceptionnelles exigent des mesures d'exception. La loterie, impôt volontaire, allégerait l'impôt forcé qui écrase les citoyens contribuables. Et puis, vraiment, le législateur a-t-il le droit d'écarter les loteries alors qu'il tolère les jeux de course, les jeux de Bourse, qu'il en tire profit, qu'il prélève sur les bénéfices des paris mutuels ? Le peuple joue déjà. Sera-t-il plus dépravé s'il achète pour un dollar, pour cinq dollars d'espérance ? L'espoir éveille la belle et bonne humeur, stimule l'énergie. Les petites gens, l'ouvrier, l'employé s'acquitteront de leur tâche avec moins de lassitude quand ils auront en poche le petit morceau de papier qui peut-être dorera leur médiocrité. Si celui-ci les déçoit, ils besogneront avec entrain pour en acquérir d'autres. Qu'on ne proscrive plus la loterie au nom d'une feinte vertu qui se montre par ailleurs si indulgente. L'humanité se laisse prendre à l'appât du merveilleux et de l'inconnu. Elle demande au hasard de redresser les injustices et même les inégalités du sort. Ne la servons pas de ce plaisir. Ne souhaitons pas qu'elle se corrige de tous ses défauts. Parfaite, elle serait ennuyeuse...

NOMINOR X.

ORDINATIONS

Lundi matin, à la cathédrale, il y eut une cérémonie au cours de laquelle MM. Simon Amiot, de Rimouski, Jean-Paul Bélanger, d'Amqui, et Euclide Fournier, de St-Fabien, ont été tonsurés.

Judi, à la cathédrale également, les ordres mineurs furent conférés à MM. Gérard Cayouette, de St-Arsène, Lucien Roy, de St-Arsène, Simon Amiot, de Rimouski, Jean-Paul Bélanger, d'Amqui, et Euclide Fournier, de St-Fabien.

Ont été élevés au sous-diaconat : MM. les abbés Jules-Edouard Ploette, de Causapscal, Louis-Philippe Ouellet, de l'Isle-Verte, Clément Roy, de St-Arsène, Léonard Lebel, de St-Arsène, Ls-Philippe Saintonge, de Val-Brillant, et Maurice Chouinard, de Ste-Flavie.

Judi, le 15 septembre, les sous-

diacres seront élevés à la dignité de diacre.

ACCIDENT

Lundi matin, M. Rol. Portugais, de Rimouski, employé de la Cie de Téléphone, a été victime d'un accident. à 2 milles de Rivière-du-Loup, alors qu'il était à travailler avec deux compagnons M. Omer Fortin, de Portneuf, et M. Yvon Fontaine. Le poteau dans lequel était monté M. Omer Fortin, pour faire des réparations, cassa soudainement et tomba sur M. Portugais. Entre autres blessures, il eut la jambe lacérée profondément par les épines de M. Fortin. Un médecin mandé sur les lieux lui prodigua les premiers soins d'urgence. Il fut immédiatement transporté à l'Hôpital St-Joseph, de Rimouski. On apprend que son état s'améliore.

DROIT DE DISPOSER D'UNE ASSURANCE PAR TESTAMENT

La société des Artisans devra payer aux légataires. -- Action maintenue contre elle avec intérêt et dépens.

IMPORTANT JUGEMENT DE L'HON. ROMEO LANGLAIS

Un jugement qui intéressera beaucoup de gens est celui que vient de rendre, en Cour Supérieure, l'honorable juge Romeo Langlais, siegeant à Rimouski, dans la cause de Dame Yvonne Rioux-Scéalchal et Irene Rioux vs La Société des Artisans C.F., et qui condamne à défenderesse à payer au demandeur une somme de \$892.54 avec intérêt et dépens.

Les demanderesse sont deux des enfants de notre ancien concitoyen M. Adélard Rioux, qui est décédé le 9 novembre 1936. Par testament fait devant le notaire Eudore Couture, M. Rioux institua ses deux filles Yvonne et Irene légataires universelles et exécutrices testamentaires. Entre autres biens compris dans la succession du défunt, il y avait le produit d'une police d'assurance sur sa vie dans la Société des Artisans C.F. Les deux légataires universelles réclamèrent le montant de cette assurance, après avoir fait leur déclaration au Percepteur des droits et obtenu le certificat. Mais la Société refusa de leur faire ce paiement, alléguant qu'il devait être fait à tous les héritiers légaux, c'est-à-dire tous les enfants de M. Rioux, et non aux deux légataires nommées par le testament, parce que la bénéficiaire inscrite dans la police, Eliza Labrie, leur mère, était prédécédée (4 mars 1911) et que l'assuré, leur père, n'avait fait aucun changement de bénéficiaire avant de mourir lui-même. C'est-à-dire qu'entre la prédécès de la bénéficiaire (épouse) et la mort de l'assuré (mari), période de 25 ans, la police resta telle qu'elle avait été faite, payable à Eliza Labrie, lors de son émission en 1906. La Société se borna à déposer le montant de l'assurance au Greffe de la Cour Supérieure, de façon à laisser les légataires de l'assuré et tous les autres enfants de ce dernier se débrouiller sur le droit au dépôt.

Devant ce refus de leur payer l'assurance à elles-mêmes en qualité de légataires de l'assuré, Mme Yvonne et Mlle Irene Rioux, par le ministère de M. Alphonse Chassé, avocat de Rimouski, actionnèrent la Société des Artisans pour lui réclamer le paiement de la police.

La défenderesse plaida qu'elle avait fait son devoir en déposant le montant et, lors de l'enquête, elle voulut produire ses règlements qui préservent spécialement que, quand un bénéficiaire n'est pas nommé après le décès du premier bénéficiaire, tous les enfants deviennent héritiers. La même prétention de sa part avait été soutenue antérieurement dans la cause de Bourgault vs La Société des Artisans où la même question s'était présentée, mais elle fut rejetée par la Cour Supérieure en première instance, puis par la Cour d'Appel en 1923. Le motif émis par la Cour du Banc du Roi fut celui-ci : « Les règlements d'une société de bienfaisance et de secours mutuels, au cas de prédécès de celui qui avait été désigné, n'empêchent pas les bénéficiaires de tomber dans la succession du défunt et d'être soumis à son testament ».

L'hon. juge Langlais résume toute la question qui lui est soumise dans ce passage de son jugement très élaboré : « Adélard Rioux s'est assuré en faveur de sa femme. « Celle-ci l'a prédécédé. Aucun bénéficiaire nouveau ne fut nommé. Par son testament il fit des demanderesse ses légataires universelles ; sa police d'assurance « dans la compagnie défenderesse » était dans sa succession et IL EN « A DISPOSE LEGALEMENT A « TOUTES FINES que de droit EN « INSTITUANT LES DEMANDE- « RESSES SES LEGATAIRES UNI- « VERSELLES. »

Quant au procédé adopté par la Société en faisant le dépôt du montant au lieu de le payer aux légataires-demanderesse Yvonne et Irene Rioux, le Juge en vient à la conclusion que la défenderesse n'avait aucun motif de faire le dépôt. « Elle savait qu'elle devait, dit-il, elle savait à qui elle devait : la jurisprudence de la Cour d'Appel dans la cause Bourgault le lui indiquait. Elle fut avertie amplement et plusieurs fois par les demanderesse et leur procureur, et elle tomba exactement dans le cadre de

AMELIORATION DE CHEMIN DANS LA GASPEISIE

Un des passages les plus dangereux de la route de Gaspé sera bientôt remplacé par une route qui longera le fleuve et évitera les côtes entre Marsoins et Mont-Louis et le fameux fer à cheval. La nouvelle route aura 30 pieds de large et sera tout à fait unie. Les travaux consistent à construire des quais remplis de pierre et à faire de la route l'une des plus belles de la province. Des rochers ont dû être minés et coupés, les élévations aplanies. Des côtes dangereuses disparaîtront. Ces travaux devront être terminés en octobre.



Chemin de 59 milles de long sur la côte nord

Le Gouvernement vient d'accorder à la Compagnie Santerre, Limitée, de Rimouski, un contrat pour la construction d'un chemin entre Portneuf et la Chute aux Outardes, longueur de 59 milles. La Compagnie Santerre devra construire tous les ponts nécessaires, soit sur les rivières Portneuf, Bersimis et les autres de moindre importance.

La route, qui aura 40 pieds de large, sera carrossable et gravellée. Ces travaux considérables nécessiteront plus de deux millions et demi de pieds de bois et emploieront 800 hommes. La Cie Santerre a déjà commencé à transporter tout le matériel nécessaire pour que les travaux avancent rapidement. L'on sait qu'il n'y a pas de chemin encore dans cette région, mais à Noël 1939 les travaux devraient être terminés.

Un bon nombre d'ouvriers déjà à l'emploi de la Compagnie Santerre vont travailler sur la Côte Nord.

cette cause que je viens de citer. Les autres enfants n'avaient aucune réclamation et n'en pouvaient faire. Il est bien évident, d'après la jurisprudence et les commentateurs qui sont rapportés à Laverty, 2e édition, 1936, page 594, que l'assurance prise par feu Adélard Rioux tombait dans sa succession et qu'il avait droit d'en disposer par testament.

MORT DE Mme PAUL PARROT

L'épouse du Dr Paul Parrot, née Dugal (Juanita), est décédée à Québec, à l'Hôpital du Saint-Sacrement, le 5 septembre. Elle était âgée de 35 ans et 4 mois. Ses funérailles ont eu lieu jeudi à Silery. La défunte demeurait quelques mois en notre ville, après son mariage en 1925 avec M. le Dr Parrot, alors inspecteur du Service provincial d'Hygiène dans le district de Rimouski. Elle était la bru de M. le Dr L.-E.-A. Parrot, de Rivière-du-Loup, ancien député de Temiscouata à l'Assemblée Législative.

Nos sincères condoléances au Dr Parrot et à la famille en deuil.

MARIAGE Bélanger-Banville

Samedi, le trois septembre, en la chapelle de St-Yves de Rimouski, M. le curé Rosaire Lebrun a béni le mariage de sa cousine Mlle Germaine Banville avec M. Gaston Bélanger, fils de M. et Mme Laureat Bélanger, de cette ville.

La mariée, qui est entrée à la chapelle au bras de son frère M. François Banville, portait une toilette de velours chifon rouge vin, chapeau et souliers de même teinte et parure de renard argenté. Elle tenait un livre d'heures. Pendant la messe, le chant fut exécuté par un groupe de jeunes filles sous la direction de Mme Fernand St-Laurent.

Après la cérémonie religieuse, la réception eut lieu chez Mme Pierre Banville, mère de la mariée, et les nouveaux époux sont ensuite partis pour Québec, Montréal et Ottawa. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

NOMINATION

M. Moïse Gauvin, de la Sureté Provinciale, vient d'être nommé sous-inspecteur dans le district de Rimouski. Il a sous ses ordres les détectives Hamel, St-Jean et Bérubé.

AU PROCHAIN NUMERO

Remis, faute d'espace, entre autres articles les suivants : « Billet de Nemo : Et cette loi ? » « Industrie à rétablir ».

A MATANE DIMANCHE

Dimanche prochain, à 3 h. p.m., Son Exc. Mgr Courchesne fera la Bénédiction solennelle de l'Ecole Damours, à Matane. Le soir à 8 heures, la Chambre de

FERMETURE DU MOULIN GRAVEL EN NOVEMBRE

A St-Romuald

DEMEMAGEMENT DE LA MACHINERIE ET DE QUELQUES EMPLOYES A RIMOUSKI

La fermeture définitive du moulin de la Gravel Lumber, à St-Romuald, a été annoncée officiellement, ces jours derniers, par M. Alexandre Murray, gérant de la Cie Price Brothers, qui opère, depuis sept ans les moulins Gravel. Depuis longtemps, la rumeur de la fermeture prochaine des moulins Gravel avait plongé dans l'anxiété les résidents de St-Romuald, dont quatre cents chefs de famille y avaient leur emploi. Ces jours derniers, M. Murray a annoncé à quelques-uns de ses employés la triste nouvelle.

C'est à Rimouski que les machines et la machinerie de la Gravel Lumber seront transportées. La Gravel Lumber fermera ses portes à St-Romuald le 15 novembre prochain. Déjà on a désigné les quelques employés qui pourront être réengagés par la compagnie, à Rimouski. Cependant, leur nombre est très restreint.

On comprend facilement dans quelle consternation cette nouvelle officielle plonge les résidents de St-Romuald, qui se demandent si une nouvelle industrie viendra s'établir dans les limites de leur localité. On avait cru, un moment, qu'il serait possible d'obtenir la construction d'une usine d'avions pour le compte du gouvernement anglais, mais on a désigné, il y a quelques jours, les endroits choisis pour l'emplacement de ces usines, sans mentionner St-Romuald. Les citoyens de cette paroisse présenteront donc des requêtes auprès des gouvernements pour obtenir de l'aide dans leur situation.

ST-RENE GOUPIL DE MATANE

Grandes fêtes religieuses samedi et dimanche, 10 et 11 septembre, à l'occasion de la bénédiction de la chapelle.

Samedi, 3 h. Arrivée de son Excellence Mgr Courchesne ; bénédiction de la chapelle et confirmation. Dimanche, 9 h. Messe par Son Excellence et 1ere communion solennelle.

12 h. dîner en plein air. 2 h. bénédiction de la cloche. Festival dans l'après-midi. Souper en plein air. 8 h. Soirée de chant et musique.

CHAMBRE DE COMMERCE JR

Réunion générale de la chambre de Commerce Junior de Rimouski dimanche le 11 septembre à l'hôtel de ville de Rimouski. Tous les membres sont cordialement invités.

Ls-de-G. BELZILE, Secrétaire.

Commerce de Matane célébrera par un banquet, dans la salle du Couvent du Bon Pasteur, les Noces d'argent de sa fondation.

Une industrie intéressante

Nous parlions, l'autre jour, des industries susceptibles d'utiliser nos déchets de bois et il nous est venu à l'idée de nous demander où on en était rendu dans l'industrie du charbon de bois qui, depuis quelques années, s'est très sensiblement développée dans notre province. On sait qu'autrefois la fabrication du charbon végétal était très prospère alors qu'il s'agissait de traiter le fer doux et l'acier suédois, car un haut fourneau pour ces métaux nécessitait de 10,000 à 12,000 minots de charbon de bois par jour. Mais la houille d'abord, puis l'électricité sont venus et successivement ont remplacé le modeste charbon de bois. Cependant si, aux Etats-Unis et au Canada, on emploie moins de ce charbon pour la métallurgie de l'acier et du fer, on constate que son emploi a considérablement augmenté pour d'autres fins. Ainsi, on s'en sert pour le raffinage du minerai (smelting), la fabrication des électrodes, l'isolement contre la chaleur dans les glaciers, le raffinage de la gazoiline et la fabrication de la poudre noire. Ajoutons qu'on s'en sert aussi dans les pharmacies pour certains remèdes, sur la ferme dans la nourriture de la volaille et des animaux domestiques, ailleurs pour désodoriser, car il peut absorber quatre cent fois son volume de gaz, et pour décolorer certaines substances comme le sucre; aussi, pour le filtrage des eaux potables, etc. Mais son emploi le plus important, pour le présent et surtout pour l'avenir, c'est comme carburant remplaçant la gazoiline dans les engins qui servent à la traction. Il est devenu même, à cet égard, si important que dans les pays où le pétrole est rare il s'est formé un comité international de carbone-carburant qui a tenu d'importants congrès chaque année depuis 1931 et dans lequel sont représentés vingt-sept nations.

Dans notre province de Québec, surtout dans les régions éloignées, on pourrait avec avantage substituer le charbon de bois, que nos fermiers peuvent fabriquer, et cela les dispenserait d'acheter la gazoiline dont ils ont besoin. Il en est de même des clubs de chasse et de pêche et des compagnies d'exploitation forestière qui ont besoin de tracteurs pour le transport de leur bois. Nous savons que la compagnie Price Brothers a étudié, l'année dernière, un projet pour remplacer la gazoiline par le charbon de bois à l'usage de ses tracteurs dans la région de Rimouski. Le gouvernement de la province de Québec, par le Ministère des Terres et Forêts, a fait des expériences, naguère, à la pépinière de Berthier-ville avec des appareils de carbonisation. — Laurentien, Magnin et Colson, — que le ministère avait achetés spécialement pour ces expériences. A l'aide du tour « Laurentien », — de fabrication canadienne, — il a été démontré que l'on peut obtenir une tonne de charbon de bois avec trois cordes de branches d'arbres et d'autres déchets de bois. Or le prix de revient pour cette tonne de charbon était de \$13.20. On a pu obtenir 724 livres de charbon végétal par corde de bois. On peut voir quel profit peuvent tirer nos cultivateurs en utilisant de cette façon les nombreux déchets qui se perdent sur leurs terres.

Dans la fabrication du charbon de bois, il y aurait, en outre, les sous-produits de la carbonisation qui peuvent rapporter d'appréciables revenus. On croit que le charbon fabriqué dans la province pourrait ne pas perdre de sa qualité si ses sous-produits étaient traités comme on fait aux Etats-Unis. Car il a été démontré que le charbon québécois est beaucoup plus riche en matières carburantes que le charbon américain parce qu'il est le produit unique de la carbonisation du bois, tandis que le charbon américain est le résidu de la distillation du bois dont on extrait les substances qui forment l'acide acétique, l'alcool méthylique et tous les produits que l'on peut extraire du goudron. Nos cultivateurs ne récupèrent pas les sous-produits de la carbonisation. Il serait possible, paraît-il, d'améliorer cette fabrication tout à la fois en gardant les qualités du charbon et en tirant un profit de ses sous-produits. Comme on peut le voir, voilà une industrie qui n'est ni à dédaigner ni à négliger.

CARLO.

STE-LUCE

DECES. — Le 3 août est décédé Ls-de-Gonzague Beaulieu, fils de M. et Mme Jos. Beaulieu, à l'âge de 11 ans. Les funérailles ont eu lieu lundi le 5 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le 5, est décédé M. Auguste Proulx, époux de Dame Yvonne Ross. Les funérailles ont eu lieu jeudi le 8 et ont été très imposantes.

Aux familles éprouvées nos sincères sympathies.

FIN DE VACANCES. Nos élèves des écoles ont vaillamment répondu à l'appel de la Commission scolaire, tous ont repris avec joie leur classe conscients des sacrifices que s'imposent leurs bons parents pour leur avenir. Nos séminaristes, nos étudiants sont retournés à différentes institutions. A tous nous souhaitons de brillants succès.

ACCIDENTS D'AUTOMOBILES. — Lundi, le 5, une automobile filant à grande vitesse a frappé à mort une vache, propriété de l'Hotel Tremblay.

Le camion de M. Philippe Lévesque est venu en collision avec le camion de M. Berubé, de Ste-Angele. Personne n'a été blessé mais les voitures ont été assez endommagées.

MALADE. — M. Philippe Tremblay, cultivateur du 2ème rang, est entré à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski pour une assez grave opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

SOIREE. — Mardi, le 30 août, une soirée dramatique soigneusement préparée par des Demoiselles de la ville de Rimouski nous a fait passer d'agréables moments. Le programme fut exécuté avec maîtrise. Les actrices ont débuté par une pièce assez difficile: «Thérèse la fratricide», Mme J. Potvin, cantatrice, s'est surpassée dans son répertoire et a été longuement applaudie. Mentionnons les Benjamins qui ont rendu avec tant de fraîcheur leur jolle danse espagnole et la «toute petite Pierrette Potvin», 4 ans, gentille à croquer comme «ses cerises». Enfin, toutes se sont surpassées. Elles ont su tour à tour nous faire pleurer et nous faire rire aux larmes. Nous leur disons un grand merci et les invitons à revenir.

DIVERS. — Mme A. Desrosiers et son fils M. André Desrosiers sont retournés à Montréal, après avoir passé deux mois de villégiature les invités de leur tante Mile O. Jovuin.

M. et Mme Alfred Jean (Laurette Desrosiers) sont retournés à Drummondville où ils demeureront.

M. et Mme Victor Desrosiers, M. et Mme Emile Desrosiers, leur fillelette Gisèle, en visite chez M. Aurèle Desrosiers, sont retournés à Montréal.

Mme Jules Levasseur, sa fillelette Allie, en promenade chez M. Ab-solon St-Laurent, sont parties pour Montréal.

Mlle Juliette Perreault est partie pour St-Hyacinthe.

M. P. Dubé, de Mont-Joli, en visite chez des parents.

LES CAISSES POPULAIRES A Ste-Irène et St-André de Matapédia

L'Oeuvre des Caisse Populaires fait des progrès constants dans le diocèse de Rimouski. Il y a un an à peine, soit le 29 juillet 1937, les Caisse alors existantes, se groupaient en Union Régionale, afin d'exercer une meilleure surveillance et surtout afin d'activer la propagande. Les résultats en sont déjà assez remarquables, puisque notre diocèse possède maintenant 26 Caisse Populaires, bien vivantes, qui rendent de grands services à leurs sociétaires.

Les deux dernières fondations ont été faites par Monsieur Aurele Gamache, du Bic, le propagandiste de l'Union Régionale: une à Ste-Irène de Matapédia, le 12 juillet et l'autre à St-André de Matapédia, le 21 juillet.

Les officiers élus à la direction de ces deux Caisse, sont les suivants:

A Ste-Irène.
Patron: S. Exc. Mgr Georges Courchesne, Président Honoraire: Abbé Frs Lavoie, curé, V.-Prés. honoraire: Abbé P. E. Dubé, vicaire à Rimouski, et sec. de l'Union Régionale.

Conseil d'Administration: Enoch Bélanger, Joseph Bélanger, Pierre Simard, Emile Pineau, Gérard Beaulieu.

Commission de crédit: Elzéar Bélanger, Albert Fournier, Jean Lebrun, fils.

Conseil de Surveillance: Abbé Frs Lavoie, Philippe Bélanger, Joseph St-Laurent, Paul Lebrun.

Secrétaire-gérant: Albert Dubé, A St-André.

Patron: S. Exc. Mgr Georges Courchesne.

Président honoraire: Abbé J. M. Michaud, curé.

V.-Prés. honoraire: Abbé P. E. Dubé, vicaire à Rimouski.

Conseil d'Administration: Théophile Beaulieu, Georges Couturier, Pierre Beaulieu, Cyprien Landry, Isidore Charest.

Commission de crédit: Paul Lévesque, Pierre Lagacé, Ovide Bossé.

Conseil de Surveillance: Abbé J. M. Michaud, curé, Joseph Turcotte, Hector Leblanc, Alphonse Landry.

Secrétaire - Gérant: Théophile Beaulieu.

Pour obtenir tous les renseignements nécessaires à la fondation de nouvelles Caisse Populaires dans notre diocèse, on peut en tout temps s'adresser à M. Aurèle Gamache, du Bic, le propagandiste officiel dans notre diocèse, ou bien à l'abbé Paul-Emile Dubé, ptre, vicaire à Rimouski, secrétaire de l'Union Régionale des Caisse Populaires de Rimouski.

SAISIE DE 50 NUMEROS DE "CLARTE"

A St-Fabien

Une cinquantaine de numéros du journal communiste «Clarité» ont été saisis, samedi soir, par deux agents de la Sûreté provinciale, après l'arrivée de la malle, au bureau de poste de St-Fabien de Rimouski. Les agents, qui étaient au courant que des numéros du journal en question avaient été adressés à plusieurs personnes de St-Fabien demandèrent à celles-ci de leur remettre l'exemplaire qui leur était destiné, ce à quoi les braves citoyens obtempérèrent de bonne grâce, heureux de se débarrasser d'un cadeau dont ils ne désiraient nullement être gratifiés.

ST-ULRIC

M. l'abbé Paul-Emile Lamarre, curé à St-Isaac Jogues, est venu ici, la semaine dernière en visite chez ses parents.

Mlle Thérèse Lamarre, nouvelle diplômée de l'École Normale de Rimouski, est allée enseigner à St-Isaac Jogues (Bonaventure).

Nos félicitations, à Mlle Thérèse Roy et Imelda Gendron, élèves des Révdes Srs du St-Rosaire à St-Ulric, et à Mlle Rose-Aimée Soucy, élève du Couvent du Bon Pasteur à Matane, lesquelles ont obtenu du Bureau Central de l'Instruction Publique, leur brevet complémentaire avec la note distinction.

Mlle Rose-Aimée Soucy a quitté sa famille pour entrer au noviciat des RR. Srs du Bon Pasteur à Québec.

Mlle Thérèse Roy enseignera cette année à St-Léandre et Mlle Imelda Gendron, à St-Ulric.

L'Instruction étant encouragée ici, grâce au dévouement et à la compétence des Révèrendes Srs du St-Rosaire à St-Ulric, nous avons à chaque année de nouvelles diplômées, ce qui nous permet de faire diriger toutes nos écoles par des Institutrices de St-Ulric. Les classes se sont ouvertes ici le 6 septembre et comme les années précédentes au couvent trois classes sont dirigées par des religieuses et une classe par Mlle Emilie Pelletier. A l'école des garçons du village deux classes sont dirigées par les Révdes Srs du St-Rosaire et une classe par Mlle Malvina Dion. Comme par les années passées, nous augurons une bonne année scolaire et souhaitons aux institutrices et aux élèves bon succès.

Le 2 septembre a été baptisée Marie-Paulette-Suzanne, enfant de M. et Mme Rosaire St-Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Narcisse Beaulieu, oncle et tante de l'enfant.

Le 7 courant, M. le curé a béni le mariage de Mlle Rose-Juliette Carrier, fille de M. Moïse Carrier, et de M. Maurice-R. Aubin, fils de M. Lorenzo Aubin de Matane.

M. P.-A. Parent est actuellement à Québec.

Mlle Yvette et Gaby Larivière sont retournées à Québec après avoir passé quelque temps ici chez M. P. A. Parent.

Etaient en visite ici tout dernièrement M. et Mme Louis Thibault et Mlle Bernadette Lapointe, de Baie-des-Sables, et Mme Cyprien Roy, de Mont-Joli.

CABANO

Mort foudroyante: L'un de nos plus vieux concitoyens, M. P. Couturier, est décédé soudainement hier soir à sa résidence, d'une affection cardiaque, selon toute apparence, car rien ne laissait prévoir une fin aussi rapide. Le défunt avait vaqué toute la journée comme d'habitude. Il était âgé de 73 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu à Cabano ce matin.

Nous prions Mme Ve P. Couturier et les autres membres de la famille en deuil d'agréer nos sincères condoléances.

ISLETS CARIBOU

VA ET VIENT: Mme Wilfrid Jourdain est de retour de l'hôpital, en bonne voie de rétablissement.

Mlle Juliette Jourdain passe quelques jours chez ses amies de Bersimis.

M. et Mme Cléophas Labrie, de Baie-Trinité, étaient parmi nous dimanche dernier, les hôtes de M. et Mme Napoleon Jourdain.

Mme Victor Perry et sa fillelette Claudette, de St-Jean, sont en visite chez leurs parents M. et Mme Philippe Jourdain.

M. et Mme Pierre Comeau, et leur petite-fille Rita, sont partis en promenade à Pointe-aux-Anglais.

M. et Mme Jean-Marie Poulin, de Baie-Trinité, étaient dimanche dernier, les hôtes de M. et Mme Wilfrid Jourdain.

Mme Lucien Dumas, de Baie-Trinité, a visité ses parents M. et Mme Albert Mansour.

Mme Chs A. Jourdain et ses enfants Réal et Ronald sont de retour d'une promenade à Baie-Trinité.

SAINT-ÉLOI

Feu Mile Gabrielle Godbout: A l'hôpital de Riv.-du-Loup, le 22 août, à l'âge de 20 ans, est décédée Gabrielle Godbout, fille de M. et Mme Alphonse Godbout (Marie Dumas). Les funérailles eurent lieu en l'église de Saint-Eloi, le 25, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Mile Godbout laissait pour la pleurer, outre son père et sa mère, ses frères Alfred, Walter, Maurice et Laurent Godbout, une soeur Mme Jean-Louis Dion, (née Antoinette), de St-Paul de la Croix.

Feu Mme Horace Veilleux: — A l'hôpital de Riv.-du-Loup, le 21 août, à l'âge de 35 ans, est décédée Mme Ve Horace Veilleux (née Auréole Ouellet). Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale, le 24 août. La défunte laisse pour la pleurer, 3 enfants Gérard, Rita et Thérèse Veilleux; aussi son père et sa mère: M. et Mme Ernest Ouellet, de St-Eloi, ses frères: Adolphe, de Grande-Baie, Chicoutimi, Charles-Eugène Ouellet, Gérard, Edmond et Rosaire Ouellet; ses soeurs, Eva, de Grande-Baie, Léontine, Rose-Alma, Berthe (Mme Clément Rioux), de St-Jean de Dieu, Rose-Alma (Mme Chs-Eug. Lévesque) de St-Eloi, Françoise, Lucile et Germaine, de St-Eloi. Nos sympathies.

Feu Pierre Lévesque. Le premier septembre, eurent lieu les funérailles de M. Pierre Lévesque, époux de Dame Marie-Lise Malenfant, décédé le 29 août dernier, à l'âge de 67 ans. Le défunt laisse, outre son épouse, deux enfants: un fils Laurent, et une fille Juliette Lévesque; aussi ses frères Anatole Lévesque, de St-Cyprien, Joseph, de Amesbury, ses soeurs Mme Joseph Lebel (Angélie), de L'Isle-Verte, Mme Josaphat Beaulieu (Eliane), de St-Médard, Mme Ve Cyrille Bellisle (Louise), de St-Eloi. Mme Dominique Malenfant (Alphonsine) de St-Eloi.

En religion: Mlle Cécile Denis, fille de M. et Mme Charles Denis, est entrée dernièrement au Couvent des Dominicaines de l'Enfant Jésus, à Québec.

Etaient en visite dernièrement chez M. Charles Denis: Mlle Berthe Denis, du Mass., M. et Mme Arnold Sullivan et leurs enfants, Mme P. Thériault et son fils Lucien, de Salem.

M. Chs-Arthur Denis est revenu dans sa famille après un mois passé aux Etats-Unis chez des parents.

CABANO

INCENDIE: Un incendie a éclaté dimanche soir dans notre village; la maison occupée par M. Donat Lord, barbier, a été détruite complètement par le feu. On ignore les causes de ce sinistre. Nos pompiers volontaires, malgré le manque de pression d'eau, ont pu arrêter l'élément destructeur de se propager aux maisons voisines. Si nous avions été dans une période de sécheresse, il est fort probable que nous déplorerions aujourd'hui une conflagration. Nous apprenons que l'immense était assuré; quant au mobilier et aux marchandises, ceci est une perte complète. Nous sympathisons avec le sinistré dans cette perte.

MORT DE Mme ROBERT TRUCHON

Mardi, 30 août, est décédée à Matane, Madame Robert Truchon (Marie-Alice Bouchard) à l'âge de 33 ans. Lui survivent, outre son mari M. Truchon, 4 filles et 3 fils: Céline, Colette, Marielle, Thérèse, Raoul, Bertrand et Raymond; lui survivent également ses parents M. et madame Donat Bouchard, ses soeurs la Rév. Soeur Marie St-Arsène et Mère St-Donat, des Soeurs du Bon Pasteur de Québec, Rév. Soeur Ste-Imelda, du Couvent St-Joseph, Mme Germaine Gagnon, Mlle Donald Bouchard, ses frères MM. Antonio, Arsène et Hermel Bouchard.

Nos sympathies à la famille en deuil.



Qui transforme Ce poêle ancien? C'est Sultana Qui l'fit si bien!

Conservez votre poêle comme neuf avec le

MINE A POÊLÉ SULTANA
Liquide ou Pâte

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHÉ

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché: VOLAILLES VIVANTES: POULETS:

Les arrivages furent considérables et pour la plupart de qualité laissant à désirer. La distribution a été très lente et à la suite d'une forte pression de vente, une baisse a été enregistrée dans les prix. POULETS:

La demande fut limitée, mais avec des arrivages moindres et de meilleure qualité, il a été possible de maintenir les prix.

POULETS: Demande un peu plus régulière et prix stables.

POULETS: Montréal et Québec: Les arrivages courants de catégories supérieures ne peuvent suffire à la demande immédiate et les détenteurs n'eurent pas de difficulté à obtenir des prix plus rémunérateurs. Les autres catégories sont un peu plus en demande et les prix plus fermes.

VEAUX ABATTUS: Montréal et Québec: Marché ferme et tendance à se raffermir davantage.

PORCES ABATTUS: Montréal et Québec: Marché stable et légèrement à la hausse.

BEURRE: Un mouvement d'achats assez actif pour fins d'entreposage a continué son influence favorable à une autre hausse de prix au cours de cette dernière semaine.

Evidemment, avec la situation actuelle, pour être plus précis, en face d'un surplus substantiel apparent, un certain nombre d'opérateurs qui ont commencé à entreposer dès le début de la saison de fabrication, alors que les prix en cours étaient à un niveau beaucoup plus élevé sont plutôt perplexes. Néanmoins ceux qui achètent actuellement semblent moins craintifs et opèrent plus librement.

Par suite de leur décision à vouloir maintenir, pour d'ici quelque temps, l'expédition régulière d'une certaine quantité sur les marchés d'Outre-mer, les Provinces de l'Ouest ont par le fait même réduit considérablement leurs offres sur les marchés de l'Est et comme nous l'avons déjà relaté dans nos commentaires de la semaine dernière, ceci est aussi un autre facteur important de nature à donner un ton plus stable à notre marché domestique.

Le marché anglais qui est surveillé avec anxiété donnait signe d'une plus grande fermeté à la fin de la semaine et une atmosphère un peu plus optimiste semblait régner à travers notre pays.

Lundi avant-midi le 5 septembre, les prix du No. 1 pasteurisé au gros, variaient de 23¹/₂ à 23³/₄ la livre. FROMAGE:

La demande du marché anglais pour nos fromages de Québec est active et les prix demeurent fermes.

Prix de remise de la Coopérative Fédérée de Québec, Succursale de Québec. Semaine finissant le 3 septembre 1938.

OEUFs: A — (Gros) 33c. A — (Moyens) 31c. B — 25c. C — 22c.

VEAUX ABATTUS: Bons — 13c. Moyens — 12c. Communs — 10c.

POULETS DU PRINTemps: A — 5 lbs et plus 22c. A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 21c. B — 5 lbs et plus 20c. B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 21c. C — 5 lbs et plus 17c. C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 16c.

POULETS DU PRINTemps: ABATTUS: B — 5 lbs et plus 23c. B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 21c. C — 5 lbs et plus 20c. C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 18c.

IMPORTANT: Dans le but d'être utiles à la classe agricole, nous nous sommes organisés pour recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directement à cette succursale.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5 p.c. aux coopératives affiliées et 8 p.c. aux expéditeurs individuels.

PORCES ABATTUS: A — Bacon de choix 140 lbs à 170 lbs 12¹/₂¢. Plus prime de \$1.00

B — Bacon 140 à 170 lbs 12¹/₂¢. Bouchers, 120 lbs à 170 lbs 12c. Légers, 100 lbs à 120 lbs 11¹/₂¢. Lourds, 170 lbs à 200 lbs 11¹/₂¢.

AGNEAUX ABATTUS: Bons — 15c.

Prix de remise pour beurre et fromage. Montréal et succursale de Québec. Semaine finissant le 29 août 1938

BEURRE FRAIS: No 1 pasteurisé 23 1/16c. No 1 non pasteurisé 22 9/16c. No 2 22 1/16c.

Semaine finissant le 30 août 1938

FROMAGE BLANC COLORE No 1 13¹/₂¢ No 1 13¹/₂¢.

No 2 12¹/₂¢ No 2 12¹/₂¢. TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

ST-ANDRE DE RESTIGOUCHE

Du 28 août au 4 septembre, ont eu lieu ici les pleux exercices des Quarante-Heures, et d'une retraite fermée préchée par le Rév. Père Joseph, Supérieur du monastère de Restigouche.

M. l'abbé J. M. Michaud a fait un court séjour à Rimouski cette semaine.

M. J.-Marie Beaulieu est retourné au Séminaire de Rimouski après avoir passé les vacances chez ses parents.

Mlle Irène Bossé, de St-Alexis, en promenade chez M. Michel Parent.

M. Joseph Lévesque, de St-Ulric, a passé une semaine chez son fils Joseph.

M. et Mme Pierre Beaulieu, de St-Fidèle, en visite chez leurs parents, dimanche dernier.

Mlle Yvette Leblanc est allée passer quelque temps à Carleton.

Etaient en visite dimanche dernier chez M. Joseph Lévesque, Mme Ve Georges St-Pierre, Mile Germaine et Alphonse St-Pierre, de Rimouski, M. et Mme Louis-Phil. Michaud, de Mont-Joli, M. et Mme J.-Bte Routhier, de Price, M. et Mme Armand St-Pierre, Mile Léda Ouellet et M. Raymond Roussel, d'Amqui.

DECES: M. et Mme Gabriel Lévesque ont eu la douleur de perdre leur bébé de 3 mois, ces jours derniers.

POUR DEBARRASSER LES CHIENS ET LES CHATS DE LEURS PUCES

La Division de l'entomologie du Service scientifique du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, reçoit depuis quelque temps de nombreuses lettres de gens qui se plaignent de la présence de puces dans leurs maisons. Ces puces, parfois très nombreuses, attaquent les occupants. Il n'y a à cela rien d'anormal, spécialement dans les maisons où l'on garde des chats et des chiens, car ce sont les puces vivant sur ces animaux qui causent ces incommodités. Les oeufs des

puces tombent à terre et les petites larves sans pattes qui sortent de ces oeufs se développent dans les fentes du plancher ou dans des endroits semblables, où elles se nourrissent des substances organiques qu'elles peuvent trouver. Ceci a lieu d'ordinaire dans le sous-sol des maisons, où les animaux ont accès et où les planchers sont généralement nettoyés moins souvent qu'ailleurs. Les insectes se développent plus rapidement en temps humide et chaud qu'en temps frais, ce qui explique pourquoi il y a plus de puces en été qu'en d'autres saisons.

Il a été démontré par des recherches que l'on peut généralement prévenir ces invasions de puces sans avoir recours à la fumigation. Trois choses sont nécessaires pour cela: (1) destruction des puces adultes dans la maison; (2) destruction des puces sur les chiens et les chats (3) destruction des premières phases (oeufs, larves et pupes) dans les fentes des planchers.

Pour détruire les puces adultes dans la maison, il faut pulvériser les chambres infestées avec une quantité abondante d'une bonne solution à base de pyréthre; pour détruire celles qui se trouvent sur les chiens et les chats, on peut saupoudrer les animaux parfaitement, après les avoir mis sur des feuilles de journaux, avec de la poudre fraîche de pyréthre ou de derris, qui tue ou engourdit les puces, et celles-ci tombent sur le papier, après quoi on peut les détruire en jetant le papier au feu. On peut aussi laver les animaux avec une solution de créosol (2 pour cent pour les chats et 3 pour cent pour les chiens), suivi peu après par un lavage à l'eau chaude savonneuse. Il faut aussi tenir propres tous les endroits où les chats et les chiens passent la nuit.

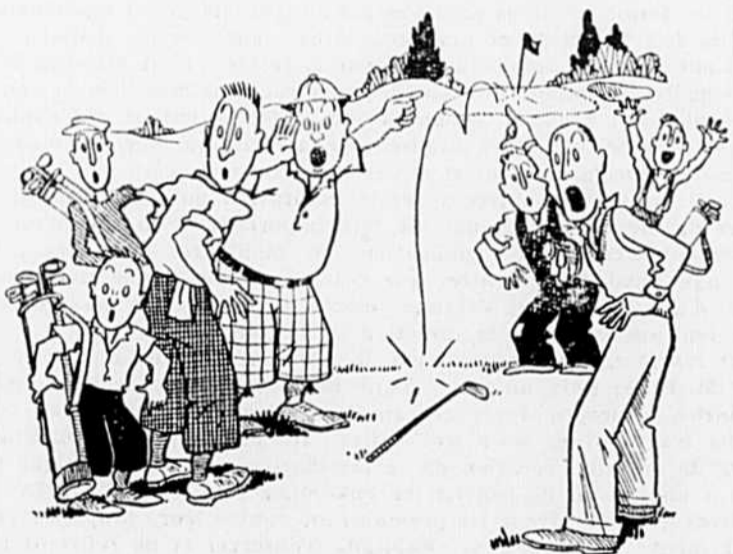
Pour détruire les premières phases des puces, un nettoyage énergique de la maison est nécessaire; l'emploi d'un balai aspirateur est préférable pour cela. On recrée les planchers avec de l'eau chaude savonneuse. Il faut donner une attention toute spéciale au sous-sol de la maison, car c'est là que provient généralement l'invasion de puces.

Les fous enfermés ne sont jamais si mal jugés que par les fous en liberté.

Un thé pour tous les goûts

THÉ "SALADA"

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE



C'EST RAFRAÎCHISSANT!

Bien qu'au golf il sautille, notre jeune ami Jos ne fait jamais de bruit et jamais ne se vante, Et aime mieux goûter la Dow rafraîchissant, Que d'une foule ardente entendre les bravos.



LA FEMME ET LE DROIT

Vous connaissez le proverbe des vieux Rabbins Juifs : « La loi, plutôt que de l'expliquer à la femme, brûle-la ! »

Cela m'est revenu à la mémoire l'autre jour. Je citais devant un confrère le titre de cette causerie : « Le Droit et la femme ». Et ce savant confrère de me rétorquer sur un ton mi-sérieux mi-narquois : « Mais les femmes, ont-elles des droits ? »

Je n'ai pas l'intention de vous faire ici de longs commentaires sur le proverbe des Rabbins, ni sur la boutade de mon confrère. Je ne veux pas non plus faire le procès de nos lois civiles sur la négation, quant à la femme mariée, de certains droits et pouvoirs. Qu'il me suffise de vous raconter une petite expérience, lors de mon stage à l'Université. Nous étions au cours de droit civil. Le digne professeur, vieux gentleman, commentait avec toute l'ardeur qui convenait en telle circonstance les dispositions du Code relatives à la capacité de contracter : J'eus l'agréable surprise de rencontrer parmi les incapables la femme mariée, intercalée entre les interdits et les aliénés, les personnes souffrant d'aberration mentale, etc. Vous devinez sans peine l'hilarité des étudiants et le beau tapage tout autour de l'étudiante. Tous, sauf cette exception, jouissaient du don de l'intelligence, apanage exclusif d'une moitié de l'humanité ; car on nous avait déjà appris en Droit Romain que c'était à cause de la « faiblesse de son esprit » que l'on refusait à la femme toute capacité de contracter ! Mais, maintenant, l'on dresse ostensiblement comme raison péremptoire de l'incapacité de la femme mariée le bien de la famille ! et pourtant dans combien de cas le bien de la famille serait mieux gardé s'il était sous la garde de la meilleure moitié de l'humanité.

En tout cas, de nos jours, pourvu que la femme ait soin de rester célibataire, la loi civile lui accorde à peu près les mêmes droits qu'à l'homme, sauf quelques exceptions dont le vote aux élections provinciales et l'admission à certaines professions : Le Barreau, par exemple. Malgré son l'on croit réentendre la phrase célèbre adressée aux femmes soucieuses de conserver l'usage de leurs facultés : « Mariez-vous, vous faites bien ; ne vous mariez pas, vous faites encore mieux ».

Mais si vous le voulez bien, Mesdames, prenons nos lois telles qu'elles sont. Combien d'entre vous ont eu l'occasion d'en connaître non pas les secrets impénétrables, mais même l'existence ? Pourtant, la vie de tous les jours est tissée de l'application de ces règles juridiques.

Il est déplorable de constater trop souvent la totale ignorance de la femme, en ce qui concerne les lois qui la régissent et avec lesquelles elle aura à se débattre, dans le cours de la vie. On lui a enseigné sans doute beaucoup de grammaire, de littérature, de géographie et d'histoire, etc., la nomenclature des matières innombrables de nos programmes actuels serait fastidieuse. Puis, on lui a dit, ceci je le présume en marge des cours, qu'il fallait plaire, être une poupée ravissante, ou encore un cordon bleu émérite. Cela peut être très bien, très utile, nécessaire, je n'oppose aucune critique.

Mais je crois que sans imposer un véritable cours théorique de Droit, l'on pourrait inculquer aux jeunes filles, aux femmes, certaines notions pratiques du Droit dont l'utilité est indéniable.

Combien de fois n'ai-je pas entendu des praticiens éminents déplorer l'ignorance de la presque totalité des femmes sur les questions les plus usuelles de droit ? Combien de malheureuses n'ai-je pas vu pleurer ! aux prises avec des difficultés qu'une rudimentaire connaissance de certaines lois eût évitées. Nos recueils judiciaires fourmillent d'exemples. Telle femme, par exemple, et c'est le cas patent, appose sa signature à un document, en toute confiance, mais sans exiger qu'on lui en explique la teneur, sans même s'efforcer de connaître l'étendue des responsabilités qu'elle encourt. D'où difficultés sans nombre, procès interminables à l'issue toujours douteuse, trop souvent au détriment de la malheureuse femme !

Les circonstances actuelles, qu'on le veuille ou non, poussent de plus en plus la femme à travailler en dehors. Il lui faut donc lutter ; mais est-ce toujours à armes égales ? Aussi, voyez la nécessité de répandre la connaissance des lois sociales qui protègent le salarié contre la rapacité de certains patrons : Loi des salaires raisonnables qui a remplacé l'ancienne loi du salaire minimum. Ou encore loi concernant la salubrité des établissements industriels, loi des accidents du travail, etc.

Il existe depuis 1931 une loi dite des biens réservés de la femme mariée. Cette loi accorde maintenant à la femme mariée sous n'importe quel régime matrimonial la libre et entière administration des produits de son travail personnel. Dans bien des cas, cette loi mieux connue pourrait produire de bien meilleurs résultats pour « le bien de la famille ».

Je n'ai pas le temps de vous énumérer toutes les lois qui peuvent intéresser les femmes. Il y aurait par exemple le sujet du mariage : capacité requise pour contracter mariage ; formalités de la célébration, les divers régimes matri-

moniaux, les droits et obligations qui en découlent. Soit dit en passant : ni les avocats, ni les notaires, ni les législateurs, ni les politiciens, ni les hommes en général, n'ont jamais contesté à la femme la capacité requise pour le plus important des contrats qu'est le mariage. Et c'est peut-être là malheureusement qu'elle manifeste le moins son intelligence, et c'est ce qui engage toute sa vie. Durant le cours de l'année, j'ai été à même de constater avec plaisir l'intérêt que certaines notions sur ces sujets pouvaient présenter à un auditoire féminin. Sans doute, ce n'est pas l'intérêt palpitant d'un beau roman. « Ils se marièrent et furent très heureux et eurent de nombreux enfants. » Mais pour me servir d'un titre bien connu — les yeux s'ouvrent devant tout le sérieux de l'engagement pris. Lorsqu'on lit dans le Code le mariage ne se dissout que par la mort — ou encore les conventions matrimoniales ne peuvent être changées après le mariage — l'on se rend compte qu'il ne suffit pas d'avoir de splendides toilettes, de brillantes réceptions ; mais qu'il faut bien réfléchir. Et que l'on ne signe pas un contrat de mariage à la légère, entre deux coups de champagne, en se fiant à celui-ci ou celui-là, pour en lire toutes les clauses ennuyeuses.

Il y a encore toute la théorie des contrats, et à Montréal — particulièrement, est-on dans l'obligation de signer souvent des baux ! De même, certaines notions précises ne seraient pas de trop. Et que dire de ces fameux contrats à tempérament — ventes à crédit, si vous aimez mieux. L'on croit faire une affaire d'or... mais l'on se rend compte trop tard, que le marchand a été bien plus prévoyant et qu'il s'est réservé bien des portes de sortie. Signerait-on pareil bail-vente si l'on était mieux renseignée ?

La liste s'allonge... mais je ne puis pas ne pas mentionner le contrat d'assurance. L'un des plus usuels. De nos jours, tout le monde s'assure et on assure tout ! Et vous savez, Mesdames, en regardant seulement les entées de nos grands quotidiens combien de procès découlent de ce contrat pour n'avoir pas fait attention à une réticence, à une expression ambiguë qui tourne toujours contre vous.

Si j'ai pu vous convaincre de l'utilité pour vous à acquérir la connaissance de certaines notions pratiques de Droit, j'en suis très heureuse, car j'ai le bonheur de vous avoir rendu un grand service, ainsi qu'à la société. Un jour peut-être, je pourrai faire plus... pour vous, Mesdames.

(Causerie irradiée à Radio-Canada le 23 août 1938).

Notre artisan rural

par HENRIETTE BOURQUE

L'artisan rural fleurit présentement dans notre province. On organise un peu partout des manifestations de cette nature et on y met un enthousiasme de fort bon aloi. Aussi, dans toutes nos campagnes et même dans nos villes se livre-t-on avec ardeur à la petite industrie. La campagne d'éducation menée sur ce point voilà quelques années va bon train et il n'y a plus de doute qu'elle sera couronnée de succès. La petite industrie renaît ; vive la petite industrie ! On est à l'organisation pour l'Exposition de Québec une vaste exhibition de produits de la petite industrie sous quelque forme que l'on présente et, tout dernièrement au Saguenay, à l'occasion du centenaire de la région, des milliers de visiteurs ont applaudi les diverses démonstrations d'une grande foire de l'artisanat organisée par le comité central du centenaire. On a fait de même dans l'Abitibi et dans la Beauce, et ailleurs encore. Ces jours derniers on a tenu à l'Hôtel Waldorf-Astoria, de New-York, une grande exposition de cette nature qui a eu beaucoup de succès.

Nos littérateurs, nos poètes, nos folkloristes ont maintes fois rappelé les bienfaits et les beautés de la petite industrie canadienne, en particulier du tissage et du filage. Malheureusement, pendant un certain temps, ces industries étaient réduites presque à l'état de traditions. On en était même rendu à en évoquer le souvenir, comme d'une chose du passé. Mais encore qu'elles fussent toutes demeurées florissantes sans se développer autrement qu'elles étaient au temps de nos ancêtres, la seule chose qui serait bornée notre artisanat rural, ou à peu près. Il fallut la tentative, bien réussie d'ailleurs, d'une renaissance pour créer en faveur des générations futures des méthodes modernes du filage, du tissage, voire même de la teinturerie en employant nos fibres animales, végétales et plantes régionales. De sorte qu'il fallait laisser petit à petit l'art de nos grand-mères alors qu'il n'était qu'une affaire d'opportunité et de nécessité dans le vêtement. Mais les méthodes s'améliorèrent rapidement. Après les nécessités de l'habillement, on en vint à l'embellissement de la maison. Ce fut l'époque des « homespun », mais sans originalité, toujours pareils, articles des moins propres à provoquer l'intérêt, sauf quant à la solidité et à la durée. Sans rénovation, on pouvait s'attendre à un échec complet de notre artisanat, et nos flanelles auraient disparu comme a disparu l'ancienne « étoffe du pays ». Mais on avait quand même, et plus que jamais, confiance dans l'ingéniosité, la patience et le bon goût des femmes et des jeunes filles de la campagne. En outre, des patriotes entreprenants songèrent, pour donner un exemple à des sujets d'étude, à des groupements d'art paysan étrangers, un musée d'art rustique dont les sujets permettraient d'établir un parallèle avec nos produits et de stimuler ainsi notre émulation, la concurrence et le désir de faire mieux que les autres.

C'est de cette pensée qu'est née l'Ecole Provinciale des Arts Domestiques fondée en 1930 et qui a reçu, depuis, l'encouragement de tous les ministres de l'Agriculture qui se sont succédé. On a créé dans cette école de vraies petites merveilles en même temps que, parmi les élèves, un esprit d'émulation et de travail qui justifie amplement la fondation de cette école, qui de toute évidence s'imposait.

De sorte que toute la population est heureuse de constater que, de ce côté, on semble bien vouloir suivre l'exemple des pays progressifs qui se sont particulièrement voués au développement des industries de la ferme. Franklin D. Roosevelt, président des Etats-Unis, alors qu'il était gouverneur de New-York, n'a-t-il pas suggéré un octroi de plus d'un million afin d'assurer la prédominance de l'artisanat parmi les femmes américaines. Que d'autres pays ont accordé la même attention aux industries domestiques ! La Hongrie, en particulier, favorise hautement l'exhibition de toute nature de l'art paysan hongrois.

pour bien comprendre les faits du monde rural, et surtout pour travailler efficacement à sa rechristianisation, il faut être de la classe agricole. Et on n'a pas demandé à un cultivateur de faire de l'Action Catholique dans les collèges, dans la cité étudiante. Pourquoi ? Parce que ne connaissant pas le milieu étudiant, son travail serait stérile, son action inadaptée.

Et, c'est justement pour bien s'adapter à toutes ces vies que l'apostolat doit se spécialiser. Il faut prendre les hommes où ils sont et tels qu'ils sont pour chercher à les rendre plus chrétiens. On les laisse dans leur milieu, mais on y fait passer un esprit nouveau, l'esprit de l'Evangile.

...et le secret du succès, c'est d'avoir l'esprit Libre. Pas d'inquiétudes sur l'avenir pour vous disputer et combattre votre rendement... pas d'intérêt à spéculer à la Bourse... un revenu honnête, vous pouvez disposer librement après avoir établi votre budget tout en vous créant une succession qui pourra vous procurer à l'avenir un certain nombre d'années... Une police d'assurance de la « Continental » est votre première garantie de succès.

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE COMPANY

UNE COMPAGNIE ENTIEREMENT CANADIENNE Fondée en 1899... 38 Années de Service Loyal

J. ARTHUR EGAN, Gérant de succursale, Chambre 308 — Edifice Quebec Power, Québec, P. Q.

Troupe St-Jean-Apôtre des Aumôniers Scouts de la province de Québec

RAPPORT DU PREMIER COURS TENU A SAINT-JEAN-DE-QUEBEC DU 28 AOUT AU 1er SEPTEMBRE 1938.

Il y a quelques jours, se terminaient à St-Jean-de-Québec les Journées d'étude des aumôniers scouts de la province de Québec. Une cinquantaine de prêtres, séculiers et religieux de divers ordres, venus de sept diocèses de la province et des deux lointains diocèses de St-Boniface et de Moncton, fraternisaient durant trois jours, du 28 août au 1er septembre. C'était pratiquement la première fois que les aumôniers scouts avaient l'avantage de traiter en commun assez longuement des questions qui les intéressent. Dans plusieurs diocèses, les aumôniers s'étaient sans doute réunis à plusieurs reprises pour des échanges de vues ; on aura même pu, lors d'un premier rallye provincial — aux Trois-Rivières, en 1934 — toucher les a-bords de certains problèmes ; on aura également vu, l'an dernier, au Jamborée de Montréal, S. E. le Cardinal rencontrer un groupe important d'aumôniers de la province. Pour leur rappeler, avec un sourire plein d'attribution, la grande nécessité de la collaboration dans la charité fraternelle et chrétienne ; et enfin, depuis longtemps, de reconfortantes amitiés auront précédé cette récente rencontre de trois jours à St-Jean ; mais rien n'aurait valu et n'aurait pu remplacer ces journées d'étude et de vie scout, sous le distingué patronage de S. E. Mgr Anastase Forget et sous les auspices du Comité Provincial de la Fédération des Scouts Catholiques.

Le désir d'exprimer avec assez d'exactitude le caractère particulier de ces journées d'étude nous porterait à les désigner sous le terme technique, tellement en honneur désormais, de camp-école ; mais cette appellation aurait le désavantage de paraître assez cocasse — et à bon droit — aux yeux des RR. PP. Jésuites qui nous hospitalisèrent

dans leur spacieuse Villa St-Jean-de-la-Lande, — affectée aux retraites fermées depuis sa fondation, laquelle remonte aux premières années de l'épiscopat de S. E. Mgr l'Evêque de St-Jean.

En effet, tout, sauf le local, et cela va de soi, respirait la caractéristique simplicité de la vie scout. Les profanes auraient difficilement caché leur surprise de voir les aumôniers se donner gaiment à la vie de patrouille et à ses coutumes ; chanter comme des scouts ; accepter les services ; se récréer aussi bellement et sans artifice, dans les moments que leur laissaient de libres les séances d'étude. D'autres, ceux qui ne veulent être ni indifférents ni sympathiques, se seraient à tout jamais scandalisés de voir l'entraîn et la chaleur des feux de camp.

Et pourtant, il était tellement dans l'ordre que la Troupe Première St-Jean-Apôtre des aumôniers scouts naisse, avec son premier cours, dans l'atmosphère scout, comme d'ailleurs elle devra y vivre dans la suite, à l'instar des organisations similaires de France et de Belgique. C'est le gros bon sens même qui le veut ainsi : nos chefs l'ont compris, et cette manière de voir, S. E. Mgr Forget l'a confirmée de son autorité, lorsque, à l'ouverture de la première session, il engagea les aumôniers à se bien pénétrer de la méthode scout afin d'en utiliser toutes les ressources pour former des chrétiens, des apôtres, des chefs à l'esprit suraigu.

Il y eut donc une scoutmaîtrise : le R. P. Marie-Alcantara Dion, O. F. M., aumônier général adjoint en fut l'aumônier ; M. l'abbé Julien Perrin, P. S. S., de Montréal, le scoutmestre ; M. l'abbé Antonin Legendre, aumônier diocésain de St-Jean, l'assistant-scoutmestre. Il y eut des chefs et des seconds de patrouilles.

Et la scoutmaîtrise ne négligea rien pour permettre à ce « camp-école » de fournir son maximum d'efficacité. Sur l'invitation de son aumônier, le R. P. Alcantara, S. E. Mgr l'Evêque de St-Jean, comme nous le dirons plus haut, ouvrit la première session ; félicita les dirigeants du scoutisme catholique de cette heu-

reuse initiative ; nous dit toute la confiance que S. E. le Cardinal et lui-même avec tous nos Evêques mettent dans le scoutisme catholique ; bénit nos travaux ; nous donna de sages recommandations sur le rôle de l'aumônier ; promit de se faire l'interprète de la Troupe auprès de NN. SS. les Evêques, auxquels il racontera ce qu'il vit à Villa St-Jean.

Encore sur l'invitation de la scoutmaîtrise, après la dernière séance, où l'on adopta entre autres vœux, celui de développer la mystique du chef tant laïque que religieux, le Commissaire Provincial, M. Jean-Marie Bureau, accompagné du Commissaire de St-Jean, M. Lamarre, se me.a à nos agapes et assista au dernier feu de camp.

Après chacune des trois sessions de chaque jour, — 9h. 11h. 4h. — on étudiait en patrouille le rapport présenté, en vue de la discussion qu'amorçeraient les chefs de patrouilles ou ceux qu'eux-mêmes devaient désigner.

Voici la liste des sujets traités : Lundi : Scoutisme catholique. R. P. M. Alcantara Dion, O.F.M. ; Camping, M. l'abbé Lapointe ; Louvetisme, R. P. Bernardin Verville, O.F.M.

Mardi : Tentations d'aumôniers. R. P. Marc Labonté, O.P. ; Scoutisme et Action catholique. R. P. M. Alcantara Dion, O.F.M. ; Formation spirituelle du chef, R. P. Yves Gauthier, C.J.M.

Mercredi : La Route, R. P. Oscar Bélanger, S.J. ; la troupe au collège, M. l'abbé Paul Valois ; le scout au grand séminaire, M. l'abbé Pustienne, P.S.S.

Pris part à ces journées d'étude, les aumôniers suivants : R. P. Marie-Alcantara Dion, O.F.M., aumônier général adjoint. Diocèse de Québec : le R. P. Yves Gauthier, C.J.M. ; MM. les abbés Emile Marcotte, Arthur Jobidon, Gérard Marchand, Eugène Mathieu, Emile Jobidon.

Diocèse des Trois-Rivières : les RR. PP. Bernardin Verville, O.F.M., Romuald Villeneuve, O.F.M. ; Fernand, O.F.M., MM. les abbés Maurice Patry, Paul Paquin, Bernard Ferland, Alphonse de Gonzague, Marcel Héroux, Charlemagne Desjardins, Charles-Edouard Garceau.

Diocèse de Montréal : les RR. PP. Marc Labonté, O.P., Oscar Bélanger, S.J., Gérard Leblanc, C.S.C. ; MM. les abbés Julien Perrin, P.S.S., Germain Lalonde, P.S.S., Omer Tanguay, P.S.S., André Pustienne, P.S.S., Hervé Leduc, Damase Bleau, Alexandre Corbell.

Diocèse de Joliette : MM. les abbés Wilfrid Gervais, Paul Valois, Gérard Coderre, Aimé Plette, Paul Masse. Diocèse de St-Jean-de-Québec : MM. les abbés Antonin Legendre, Paul Lapointe, Antonio Rousseau, Sylvestre Bonin, J.-Armand Rancourt, Léo Lamarre. Diocèse de St-Hyacinthe : MM. les abbés Basile Benoit, curé, Edouard-Léon Paul-Hus, François-Xavier Leblanc. Diocèse de Sherbrooke : MM. les abbés Origène Vel, Agénor Bisson. Diocèse de St-Boniface (Manitoba) : MM. les abbés Léo Blais, Adé-lard Couture. Diocèse de Moncton (N.-B.) : les RR. PP. Médard-Marie Daigle, C. S. C., Roger Bessette, C.S.C., Emilien Racine, C.S.C. ; M. l'abbé Oscar Bourque. Alphonse de GONZAGUE, ptre Le secrétaire Séminaire des Trois-Rivières, le 5 septembre 1938.

...et le secret du succès, c'est d'avoir l'esprit Libre. Pas d'inquiétudes sur l'avenir pour vous disputer et combattre votre rendement... pas d'intérêt à spéculer à la Bourse... un revenu honnête, vous pouvez disposer librement après avoir établi votre budget tout en vous créant une succession qui pourra vous procurer à l'avenir un certain nombre d'années... Une police d'assurance de la « Continental » est votre première garantie de succès.

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE COMPANY

UNE COMPAGNIE ENTIEREMENT CANADIENNE Fondée en 1899... 38 Années de Service Loyal

J. ARTHUR EGAN, Gérant de succursale, Chambre 308 — Edifice Quebec Power, Québec, P. Q.

Une source de pure satisfaction

Le breuvage par excellence après une partie de golf bien réussie — c'est la Black Horse. La bière préférée des Canadiens. Levez votre verre et voyez comme elle est différente. Limpide comme un cristal, elle pétille joyeusement. Et dès la première gorgée, vous constatez comme elle est merveilleuse pour éteindre la soif. Elle aide aussi à digérer. Cette bière incomparable doit sa supériorité à l'expérience acquise par cinq générations de brasseurs dont l'ambition fut toujours de produire ce qu'il y avait de mieux... un breuvage qui pouvait être une source de pure satisfaction. C'est pourquoi...

La Black Horse est bue par plus de gens que toute autre BIÈRE en bouteille

Le secrétaire Séminaire des Trois-Rivières, le 5 septembre 1938.

Le secrétaire Séminaire des Trois-Rivières, le 5 septembre 1938.

...et le secret du succès, c'est d'avoir l'esprit Libre. Pas d'inquiétudes sur l'avenir pour vous disputer et combattre votre rendement... pas d'intérêt à spéculer à la Bourse... un revenu honnête, vous pouvez disposer librement après avoir établi votre budget tout en vous créant une succession qui pourra vous procurer à l'avenir un certain nombre d'années... Une police d'assurance de la « Continental » est votre première garantie de succès.

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE COMPANY

UNE COMPAGNIE ENTIEREMENT CANADIENNE Fondée en 1899... 38 Années de Service Loyal

J. ARTHUR EGAN, Gérant de succursale, Chambre 308 — Edifice Quebec Power, Québec, P. Q.

Une source de pure satisfaction

Le breuvage par excellence après une partie de golf bien réussie — c'est la Black Horse. La bière préférée des Canadiens. Levez votre verre et voyez comme elle est différente. Limpide comme un cristal, elle pétille joyeusement. Et dès la première gorgée, vous constatez comme elle est merveilleuse pour éteindre la soif. Elle aide aussi à digérer. Cette bière incomparable doit sa supériorité à l'expérience acquise par cinq générations de brasseurs dont l'ambition fut toujours de produire ce qu'il y avait de mieux... un breuvage qui pouvait être une source de pure satisfaction. C'est pourquoi...

La Black Horse est bue par plus de gens que toute autre BIÈRE en bouteille

Le secrétaire Séminaire des Trois-Rivières, le 5 septembre 1938.

Le secrétaire Séminaire des Trois-Rivières, le 5 septembre 1938.

...et le secret du succès, c'est d'avoir l'esprit Libre. Pas d'inquiétudes sur l'avenir pour vous disputer et combattre votre rendement... pas d'intérêt à spéculer à la Bourse... un revenu honnête, vous pouvez disposer librement après avoir établi votre budget tout en vous créant une succession qui pourra vous procurer à l'avenir un certain nombre d'années... Une police d'assurance de la « Continental » est votre première garantie de succès.

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE COMPANY

UNE COMPAGNIE ENTIEREMENT CANADIENNE Fondée en 1899... 38 Années de Service Loyal

J. ARTHUR EGAN, Gérant de succursale, Chambre 308 — Edifice Quebec Power, Québec, P. Q.

Une source de pure satisfaction

Le breuvage par excellence après une partie de golf bien réussie — c'est la Black Horse. La bière préférée des Canadiens. Levez votre verre et voyez comme elle est différente. Limpide comme un cristal, elle pétille joyeusement. Et dès la première gorgée, vous constatez comme elle est merveilleuse pour éteindre la soif. Elle aide aussi à digérer. Cette bière incomparable doit sa supériorité à l'expérience acquise par cinq générations de brasseurs dont l'ambition fut toujours de produire ce qu'il y avait de mieux... un breuvage qui pouvait être une source de pure satisfaction. C'est pourquoi...

La Black Horse est bue par plus de gens que toute autre BIÈRE en bouteille

Le secrétaire Séminaire des Trois-Rivières, le 5 septembre 1938.

Le secrétaire Séminaire des Trois-Rivières, le 5 septembre 1938.

...et le secret du succès, c'est d'avoir l'esprit Libre. Pas d'inquiétudes sur l'avenir pour vous disputer et combattre votre rendement... pas d'intérêt à spéculer à la Bourse... un revenu honnête, vous pouvez disposer librement après avoir établi votre budget tout en vous créant une succession qui pourra vous procurer à l'avenir un certain nombre d'années... Une police d'assurance de la « Continental » est votre première garantie de succès.

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE COMPANY

UNE COMPAGNIE ENTIEREMENT CANADIENNE Fondée en 1899... 38 Années de Service Loyal

J. ARTHUR EGAN, Gérant de succursale, Chambre 308 — Edifice Quebec Power, Québec, P. Q.

Une source de pure satisfaction

Le breuvage par excellence après une partie de golf bien réussie — c'est la Black Horse. La bière préférée des Canadiens. Levez votre verre et voyez comme elle est différente. Limpide comme un cristal, elle pétille joyeusement. Et dès la première gorgée, vous constatez comme elle est merveilleuse pour éteindre la soif. Elle aide aussi à digérer. Cette bière incomparable doit sa supériorité à l'expérience acquise par cinq générations de brasseurs dont l'ambition fut toujours de produire ce qu'il y avait de mieux... un breuvage qui pouvait être une source de pure satisfaction. C'est pourquoi...

La Black Horse est bue par plus de gens que toute autre BIÈRE en bouteille

Le secrétaire Séminaire des Trois-Rivières, le 5 septembre 1938.

Le secrétaire Séminaire des Trois-Rivières, le 5 septembre 1938.

...et le secret du succès, c'est d'avoir l'esprit Libre. Pas d'inquiétudes sur l'avenir pour vous disputer et combattre votre rendement... pas d'intérêt à spéculer à la Bourse... un revenu honnête, vous pouvez disposer librement après avoir établi votre budget tout en vous créant une succession qui pourra vous procurer à l'avenir un certain nombre d'années... Une police d'assurance de la « Continental » est votre première garantie de succès.

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE COMPANY

UNE COMPAGNIE ENTIEREMENT CANADIENNE Fondée en 1899... 38 Années de Service Loyal

J. ARTHUR EGAN, Gérant de succursale, Chambre 308 — Edifice Quebec Power, Québec, P. Q.

Une source de pure satisfaction

Le breuvage par excellence après une partie de golf bien réussie — c'est la Black Horse. La bière préférée des Canadiens. Levez votre verre et voyez comme elle est différente. Limpide comme un cristal, elle pétille joyeusement. Et dès la première gorgée, vous constatez comme elle est merveilleuse pour éteindre la soif. Elle aide aussi à digérer. Cette bière incomparable doit sa supériorité à l'expérience acquise par cinq générations de brasseurs dont l'ambition fut toujours de produire ce qu'il y avait de mieux... un breuvage qui pouvait être une source de pure satisfaction. C'est pourquoi...

La Black Horse est bue par plus de gens que toute autre BIÈRE en bouteille

Le secrétaire Séminaire des Trois-Rivières, le 5 septembre 1938.

Le secrétaire Séminaire des Trois-Rivières, le 5 septembre 1938.

ECONOMISEZ AVEC CE Nouveau Firestone REGULIER A BAS PRIX



Juste au moment où vous avez besoin de nouveaux pneus pour votre auto, Firestone vous donne l'opportunité d'acheter une toute première qualité de pneus trempés dans la gomme, à des prix qui vous épargnent réellement de l'argent.

Ces nouveaux pneus Firestone Standard vous donnent tout ce dont vous avez besoin : long service sans ennui et sans soin, sûreté garantie et bas prix. Rendez-vous aujourd'hui chez votre plus proche vendeur de Firestone et faites-lui mettre des Standard à votre char... la meilleure valeur de pneus aujourd'hui.

Firestone LE PLUS LONG PARCOURS AU DOLLAR

Garage Théberge RUE ST-GERMAIN RIMOUSKI

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE COMPANY

UNE COMPAGNIE ENTIEREMENT CANADIENNE Fondée en 1899... 38 Années de Service Loyal

J. ARTHUR EGAN, Gérant de succursale, Chambre 308 — Edifice Quebec Power, Québec, P. Q.

Une source de pure satisfaction

Le breuvage par excellence après une partie de golf bien réussie — c'est la Black Horse. La bière préférée des Canadiens. Levez votre verre et voyez comme elle est différente. Limpide comme un cristal, elle pétille joyeusement. Et dès la première gorgée, vous constatez comme elle est merveilleuse pour éteindre la soif. Elle aide aussi à digérer. Cette bière incomparable doit sa supériorité à l'expérience acquise par cinq générations de brasseurs dont l'ambition fut toujours de produire ce qu'il y avait de mieux... un breuvage qui pouvait être une source de pure satisfaction. C'est pourquoi...

La Black Horse est bue par plus de gens que toute autre BIÈRE en bouteille

Le secrétaire Séminaire des Trois-Rivières, le 5 septembre 1938.

Le secrétaire Séminaire des Trois-Rivières, le 5 septembre 1938.

Le secrétaire Séminaire des Trois-Rivières, le 5 septembre 1938.

Le secrétaire Séminaire des Trois-Rivières, le 5 septembre 1938.

Le secrétaire Séminaire des Trois-Rivières, le 5 septembre 1938.

LE SALUT DES FEMMES

Il ne s'agit pas de leur salut éternel (...)

Nous avons lu, dans les journaux, cette importante information : Berlin, 13 août.

A vrai dire, les Allemandes, et les Italiennes, saluent déjà Hitler ou Mussolini...

La question du salut féminin s'est posée récemment, en France, à l'occasion du voyage des souverains britanniques.

Qu'en pense le protocole ? En règle générale, pour nos compagnes à divers titres...

Quand la mode féminine est aux chéchias, colbacks, bicorns, bonnets de police...

Non, le vrai salut de la femme, c'est un sourire... Clément VAUTEL.

(« GRINGOIRE », Paris).

De ma province LES VACANCES A L'ENVERS

Jadis, prendre des vacances, c'était jour d'un privilège bourgeois ; à présent, c'est une règle générale ; dans peu, ce sera une obligation...



GIN De Kuiper 10 onces 85¢, 26 onces \$1.90, 40 onces \$2.65

Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin blafaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans!

le, les boutiques, les lumières du soir. Ils s'ennuient à peine, ils peuvent se coucher tard et ne pas se lever matin...

Cette transformation pendant les vacances de chrysalides en papillons, transformation qui s'étend aux façons de parler et même de penser...

Le village où j'habite a reçu cette année une invasion de gens en vacances, de chômeurs, comme dit le paysan.

Il existe des maisons où l'on peut louer des chiens et des chats aptes à se comporter dignement...

Les autres déplaisent et choquent. Ils se scandalisent à trop haute voix de sentir l'odeur du fumier.

Les rats sont moins demandés que les chats. Cependant, on en eut besoin dans Big House.

Bien sûr ! on ne demande pas couramment des sauterelles ! Mais ceux d'entre vous qui ont vu la Bonne terre...

« Production : Bonne terre. « Scène : fléau. « Sept millions de sauterelles vivantes.

« A délivrer dans l'espace de deux semaines. C'était une commande pour le moins inattendue.



GIN De Kuiper 10 onces 85¢, 26 onces \$1.90, 40 onces \$2.65

Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin blafaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans!

BOUFFEES D'AIR DE FRANCE

Faits divers et Bruits du monde

Les petits métiers excentriques

par René THIMMY

C'est autour du cinéma que gravitent les industries les plus bizarres.

C'est surtout aux Etats-Unis, où les compagnies cinématographiques sont les plus riches, que croissent et multiplient ces métiers qui, avant l'invention du septième art, n'auraient point eu de raisons d'exister.

Il existe des maisons où l'on peut louer des chiens et des chats aptes à se comporter dignement.

Un ancien avocat de Minneapolis possède dans la Californie du Sud un ranch avec des lacs, des bois de chênes et de sycamores.

Voilà de l'argent vite gagné. Il n'en est pas de même pour ceux qui exercent des métiers dangereux.

Les femmes sont particulièrement intrépides. Pour soixante-quinze dollars par jour, trois jolies filles : Loretta Rush, une blonde de vingt et un ans ; Mary Wiggins, brune de vingt-neuf ans, et Ione Reed, âgée de vingt-neuf ans, risquent d'un bout de l'année à l'autre leur vie.

On a raison de dire que l'art est supérieur à la nature, puisque l'on s'adresse à Florence Gill pour imiter le caquetage des poules.

Combien de Français savent-ils que Paris est doté d'un incomparable musée de la parole ? Les étrangers, mieux renseignés, visitent cet établissement qui dépend de la Sorbonne.

« Le Garde-Viandes Compartiment couvert et aéré qui garde les viandes VRAIMENT FRAICHES... »

« Les Humiditiroirs Compartiments spacieux pour garder aux légumes, aux fruits et aux salades leur humidité et leur fraîcheur. »

« Vaisseaux Thermoware Spécialement destinés à garder les restes dans votre réfrigérateur ; vous les chauffez à feu nu ; vous les servez à table. »

« Fonctionnement sûr Mécanisme à toute épreuve ; réserve d'énergie de 66% en cas d'urgence. »

« Economie Ceux qui ont un réfrigérateur Westinghouse épargnent jusqu'à \$9.00 par mois en aliments... »

indien, qui gagne en le louant mille huit cents dollars par an.

Par contre, si l'on désire un gorille, l'on ne s'adresse pas au zoo, mais à un petit homme répondant au nom de Charles Gemore.

Un ancien avocat de Minneapolis possède dans la Californie du Sud un ranch avec des lacs, des bois de chênes et de sycamores.

On a raison de dire que l'art est supérieur à la nature, puisque l'on s'adresse à Florence Gill pour imiter le caquetage des poules.

Combien de Français savent-ils que Paris est doté d'un incomparable musée de la parole ?

« LES 4 JEUDIS par Pierre VEBER. »

« HONOTHEQUE »

« AUTRE REFORME »

« LE VOTE ELECTRIQUE »

« PROBLEME »

« VAUDEVILLE »

« CANDIDE », Paris.

intrépides. Pour soixante-quinze dollars par jour, trois jolies filles : Loretta Rush, une blonde de vingt et un ans ; Mary Wiggins, brune de vingt-neuf ans, et Ione Reed, âgée de vingt-neuf ans, risquent d'un bout de l'année à l'autre leur vie.

Par contre, si l'on désire un gorille, l'on ne s'adresse pas au zoo, mais à un petit homme répondant au nom de Charles Gemore.

Un ancien avocat de Minneapolis possède dans la Californie du Sud un ranch avec des lacs, des bois de chênes et de sycamores.

On a raison de dire que l'art est supérieur à la nature, puisque l'on s'adresse à Florence Gill pour imiter le caquetage des poules.

Combien de Français savent-ils que Paris est doté d'un incomparable musée de la parole ?

« LES 4 JEUDIS par Pierre VEBER. »

« HONOTHEQUE »

« AUTRE REFORME »

« LE VOTE ELECTRIQUE »

« PROBLEME »

« VAUDEVILLE »

« CANDIDE », Paris.

flexions des voix chères qui se sont tues. En outre, des savants qui se sont spécialisés dans l'étude du son y poursuivent leurs recherches.

UNE REFORME

Notre époque de progrès scientifique présente des lacunes inconvaincables. A côté d'un machinisme poussé à ses extrêmes limites, nous observons qu'il subsiste des routines inexplicables !

AUTRE REFORME

Le Palais-Bourbon est long à se mettre à la page ; vous rappellerai-je le temps que l'on perd à voter ?

LE VOTE ELECTRIQUE

Le Palais-Bourbon est long à se mettre à la page ; vous rappellerai-je le temps que l'on perd à voter ?

quelques minutes, grâce à un totalisateur automatique, tout était fini. La Questure a examiné tous les systèmes, et en a retenu un, donnant toute satisfaction.

VAUDEVILLE

Avez-vous observé que les Français, qui sont les gens les plus gais du monde, ont une espèce de honte à reconnaître cette gaieté ?

PROBLEME

Le tandem, qui avait été abandonné durant de longues années, connaît maintenant une vogue nouvelle ; on ne rencontre sur les routes que des couples pédalant à perdre haleine.

Voici CE QUE NOUS VOULONS DANS UN REFRIGERATEUR

Le Garde-Viandes

Compartiment couvert et aéré qui garde les viandes VRAIMENT FRAICHES...

Les Humiditiroirs

Compartiments spacieux pour garder aux légumes, aux fruits et aux salades leur humidité et leur fraîcheur.

Vaisseaux Thermoware

Spécialement destinés à garder les restes dans votre réfrigérateur ; vous les chauffez à feu nu ; vous les servez à table.

Fonctionnement sûr

Mécanisme à toute épreuve ; réserve d'énergie de 66% en cas d'urgence.

Economie

Ceux qui ont un réfrigérateur Westinghouse épargnent jusqu'à \$9.00 par mois en aliments...



LE REFRIGERATEUR QUI FERA LA JOIE DE TOUTE MENAGERE

Si vous en tracez le plan vous-même, vous ne pourriez songer à un seul détail qu'aurait pu omettre les ingénieurs de Westinghouse en fabriquant ce réfrigérateur moderne et économique.

La Compagnie de Pouvoir du Bas St Laurent

Rimouski, Amqui, Mont-Joli, Matane, Trois-Pistoles, Cabano.

vous pouvez servir, emmagasiner ou encore chauffer les restes, sans qu'ils se brisent à la chaleur.

Venez voir le genre de réfrigérateur que vous avez toujours désiré.

BOUFFEES D'AIR DE FRANCE

EMMA CALVÉ La célèbre cantatrice a quatre-vingts ans

Emma Calvé... Un des plus grands noms de l'art lyrique français, un nom qui chantait, hier encore, sur toutes les boucles et qui demeure aujourd'hui au fond de bien des cœurs ; une femme dont la voix de cristal a émerveillé le monde, et qui est encore plus célèbre en Amérique qu'en Europe ; une femme bien de chez nous, pourtant ; qui porte le poids de sa gloire avec une modestie enjouée, et proclame, de cette voix demeurée si pure, si chaude, si jeune :
— Moi, je suis de l'Aveyron ! Bihan l'Abeyron.
J'ai eu l'honneur de dîner, l'autre soir, avec la grande artiste, et je ne puis dire à quel point me stupéfia cette phrase qu'elle prononça comme une chose toute naturelle :
— Dans quelques jours, je vais avoir quatre-vingts ans.
Quatre-vingts ans ! Elle les arbore avec une coquetterie si allègre, un sourire d'une finesse tellement exquise, un regard si pétillant de malice et de jeunesse, que la surprise des convives apparut, non comme un compliment d'usage, mais comme la constatation d'un miracle.
Elle s'anime, se plaisait elle-même, rit s'enthousiasme, s'attendrit, cite anecdote sur anecdote :
— Un jour, je me promenais seule dans la montagne aveyronnaise, lorsque j'entendis un chant patois, très pur, très émouvant : c'était un berger qui, à ma vue, s'arrêta net. Et, comme je l'invitais à continuer :
— Je chante pour moi seul, bougonna-t-il.
— Ce n'est pas gentil, répliquai-je ; moi, je chante pour tout le monde.
— Et, seule avec le berger, devant la montagne, je me mis à chanter de belles chansons d'chez nous.
— Ah ! que vous êtes brave, madame, s'écria l'homme ; puisque c'est cela, je vais vous chanter toutes les miennes...
Les « miennes ! » Il disait cela avec un orgueil naïf qui ne manquait pas de noblesse ; c'étaient bien ses propres chansons à lui, des chants de montagnard, un folklore igno-

ré et merveilleux. Bien vite, je tirai de mon sac une feuille de papier à musique, un crayon, et notai les airs.
— Comment pouvez-vous donc les enfermer dans un si petit papier ? me demanda-t-il.
— Le lendemain, pour le remercier, je lui offris un manteau pour remplacer sa vieille « limousine » de père.
— Merci ; je ne puis accepter, fit-il, magnifique ; une chanson, madame, ça ne s'achète pas ! Les miennes, je vous les donne !
Un autre jour, visitant, en touriste, une grotte de l'Aveyron, Emma Calvé est tellement bouleversée par la splendeur féerique d'une forêt de stalactites et d'une prairie de gemmes précieuses, qu'elle en chante d'admiration l'air célèbre de Gluck : « Divinités du Styx ». Amplifié par les sonorités de la grotte, il est écouté avec émerveillement par les quelques touristes présents... et surtout par le guide, un brave paysan rouergat :
— Mille-dix, madame, vous avez une belle voix ! Savez-vous que vous devriez chanter comme ça tous les jours pour les touristes ? Je suis sûr que la propriétaire de la grotte, elle vous donnerait bien cent sous par jour !
L'année suivante, Emma Calvé revint avec des amis visiter la grotte. Dans l'intervalle, elle avait fait en Amérique une tournée triomphale, dont l'écho avait retenti jusque dans la Rouergue.
Le guide était là. Il reconnut la « dame à la belle voix », et s'approchant d'elle, tout penaud, il s'exclama :
— Ce que vous avez dû vous « truffer » de moi, l'an passé ! Je voulais vous faire gagner cent sous par jour. Et j'ai appris que dans « les Amériques », rien que pour ouvrir la bouche, on vous offrait pour le moins... huit paires de bouffes...
— Ici, je parle « parisien », parce qu'on se moquerait de moi ; mais là-bas, dans l'Aveyron, je roule les « r » comme les autres, et pour le chant c'est excellent, de

rouler les « r », cela place la voix naturellement. Les Rouergats chantent facilement parce qu'ils roulent les « r ».
Elles les roule avec amour, avec emportement, avec fureur. Quelle passion, quel dynamisme, dans la moindre de ses phrases ! Elle dit « j'aime », et toute la joie de la vie déborde de ce mot.
Une mélancolie soudaine lui fait fermer un instant les paupières :
— Tant de souvenirs, derrière moi... C'est affreux, de vieillir... Tant d'yeux qui m'ont vue, et qui ne sont plus... Pensez que j'ai connu Liszt deux ans avant sa mort. Je me souviens encore de la mulâtresse de Baudelaire.
« Elle avait soixante ans quand je l'ai rencontrée. C'était une toute petite fille... »
— Et Augustine Brohan, qui me demandait de chanter pour elle, quand j'étais au Conservatoire ; elle était devenue aveugle, et, tout en écoutant, elle caressait des bijoux, ses bijoux de théâtre amoncelés devant elle, sur une petite table... »
Elle évoque le visage de Gabrielle d'Annunzio, la reine Victoria, qui la reçut d'une façon si magnifique ; Cosima Wagner, devant qui elle chanta des airs du Rouergue.
— Je voudrais, soupire Emma Calvé, que rien de moi ne fût, après ma mort, dispersé au gré des vents. Penser, oh ! penser, que tout ce que j'aurai aimé pourrait tomber entre les mains de n'importe quel indifférent, au hasard d'une vente publique !... Dès maintenant, je donne ce à quoi je tiens le plus... »
— Ne, mes costumes de théâtre ! Quand je songe à ce manteau de Messaline qui me coûta quinze mille francs avant la guerre... »
Elle revient au passé, nous parle du livre de souvenirs qu'elle achève ; son visage frémit d'une angoisse pathétique :
— Mon Dieu ! que c'est difficile d'écrire ! Traduire sa pensée... Quand je lis de belles œuvres et que je les compare à ma pauvre petite prose, je me désespère... Ah !

si je pouvais chanter mon livre, comme cela serait plus facile !...
«...Il est beaucoup question de mon départ pour Hollywood ; il s'agit d'un film dont le titre serait : « La Voix d'Emma Calvé » ; une belle fille mimera le rôle de Carmen ; je lui apprendrai mes expressions, mes attitudes, et moi je chanterai. On arrive maintenant à des enregistrements tellement admirables, tellement surprenants !
— Votre voix n'a pas changé ?
— S'enquiert quelqu'un...
— On conserve sa voix pour parler, pourquoi ne la conserverait-on pas pour chanter ?
Et nous parlons du baryton Fugère qui, à quatre-vingt-cinq ans, a une admiration des grands artistes et des professeurs de chant.
Chantal REMY. (« CANDIDE », Paris).

LA JEUNESSE CATHOLIQUE EN CONGRES A OTTAWA

Toutes les Jeunesses catholiques du Canada mettent en branle l'organisation de leur premier Congrès à Ottawa. Depuis deux mois, des Comités diocésains d'organisation se sont formés par tout le pays. Avant le Congrès d'Ottawa, chacun de ces Comités convoquera une réunion diocésaine des représentants de toutes les Associations catholiques de jeunesse. Les groupes de Jeunesse catholique seront priés d'envoyer deux délégués officiels à cette réunion diocésaine ; d'autre part tous les jeunes catholiques y seront les bienvenus.
A Montréal, deux Comités nationaux temporaires viennent d'être créés. Ils auront leur siège à la Païestrie Nationale.
On nous annonce qu'au Comité du Programme-Souvenir le travail avance rapidement et dès le 15 septembre les intéressés pourront se procurer le magnifique Album-Souvenir que ce Comité prépare actuellement.
Dés maintenant, nous sommes assurés que pas moins d'une couple de cents associations de jeunesse seront représentées au Congrès. Que nos jeunes s'organisent et se préparent à venir en grand nombre à ces premières grandes assises des Jeunesses catholiques de notre pays. (Communiqué du Comité National de Publicité).

CLAVIGRAPHES

Une série complète de machines à écrire portatives Remington. Garantie d'un an. Mallette et méthode de doigté gratis. Bonnes occasions aussi dans modèles réguliers, usagés, Underwood. Location à la semaine ou au mois. Réparation. L'Imprimerie Gilbert Limitée, 144-146 AVE DE L'ÉVÊCHE

PACIFIQUE CANADIEN

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer ? Nous sommes à votre entière disposition. Spécialité : Voyages de noces. Adressez-vous à C. A. LANGEVIN, Agent du Traffic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les Compagnies de navigation océanique ainsi que toutes les Agences de Voyages, ou à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

EXCURSIONS SPECIALES

A BON MARCHÉ pour tous les endroits dans L'OUEST CANADIEN DEPARTS : Tous les jours du 24 sept. au 8 oct. LIMITE DE RETOUR : 45 jours. Billets valables pour voyager dans voitures ordinaires Des billets d'excursion, valables dans wagons-touristes, wagons-salons et wagons-lits peuvent aussi être obtenus sur paiement d'un léger supplément en plus du tarif pour place de wagon-salon ou wagon-lits. ROUTES — Billets valables via Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont., Chicago, Ill. ou Sault Ste-Marie, mais par la même route et la même ligne dans les deux directions. ARRETS EN ROUTE permis à Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont. et à l'ouest ; aussi à Chicago, Ill., Sault Ste-Marie, Mich. et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis. Renseignements et billets sur demande à C. A. LANGEVIN, Agent du Traffic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation, océanique ou encore en s'adressant à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal, P.Q.

Pourquoi les bois de charpente se détériorent

Bien souvent, lorsque des bois de charpente se détériorent, on voit se manifester une diminution notable de la résistance mécanique et un brunissement de la matière, résultat de transformations chimiques des plus complexes. On se plaint à juste titre de reconnaître une véritable pourriture sèche, que l'on attribue généralement, jusqu'à présent, à des microorganismes. Des travaux récents font intervenir d'autres causes : l'action de la chaleur et de certains composés minéraux en solution. Ainsi, on a observé, sur une poutre extraite après un séjour de dix années dans un mur en briques recouvert de mortier, que la partie du bois voisine des clous ou du mortier était très fortement altérée. Les expériences auxquelles se sont livrés Rudge et Lewis leur permettent d'affirmer que la dété-

Notre spécialité VÊTEMENTS DE DEUIL Notre sympathie vous est acquise, et vous pouvez avoir entière confiance en notre service. Dans l'impossibilité de venir au magasin, téléphonez 258-B Magasin Verreault Rimouski



SOUSSIONS

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le vendredi 16 septembre 1938, des soumissions pour la fourniture et l'installation de l'aménagement intérieur de l'édifice public de Percé, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-signe, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : « Soumission pour aménagement intérieur, édifice public, Percé, P.Q. » On peut consulter les plans et le devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, du commissaire des travaux, édifice de la douane, Québec, P.Q., du surintendant, 150 ouest, rue Saint-Paul, Montréal, P.Q., et au bureau de poste de Percé, P.Q. On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule. Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant. Par ordre, J. M. SOMERVILLE Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 2 septembre 1938.

SOUSSIONS

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le vendredi 16 septembre 1938, des soumissions pour la construction d'un brise-lames à La Pointe-aux-Anglais, comté de Saguenay, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-signe, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : « Soumission pour brise-lames, Pointe-aux-Anglais, P.Q. » On peut consulter les plans, la formule de contrat et le devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux, de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, édifice du bureau de poste, Québec, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste de La Pointe-aux-Anglais, P.Q. On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées. Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant. REMARQUE. — Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$10.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué. Par ordre, J. M. SOMERVILLE, Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 2 septembre 1938.

PRECAUTION CONTRE LA PERTE DE LA VUE Protégez votre santé et votre vue. Faites examiner régulièrement votre vue par un spécialiste. J. A. GENDREAU OPTOMETRISTE ET OPTICIEN A Mont-Joli : le 1er lundi de chaque mois, Hotel Lavole A Amqui : le 2e lundi, Hotel Langis A Trois-Pistoles : le 2e mercredi, Hotel Labrie.

Cartes professionnelles

GAGNON & SIMARD AVOCATS Paul-Emile Gagnon, L.L.L., C. R. Gérard Simard, L.L. L. Immeuble de la Cie de Poulvoir RIMOUSKI Bureau à Matane les 1er et 2e mardis de chaque mois.

GAGNAIN & GAGNAIN AVOCATS Ferrault Gagnain, C. R. Amédec Caron, C. R. RIMOUSKI. EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE Bureau à AMQUI : Le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois au bureau de l'Hotel Gagnon.

Jessop et Gendreau AVOCATS James J. Jessop, C.R. Arthur Gendreau, L.L.L. Immeuble Banque Provinciale RIMOUSKI Bureau Amqui (Hotel Langis) les 1er et 3eme samedis de chaque mois.

LUCIEN SASSEVILLE, L.L., L. AVOCAT — RIMOUSKI Bureau: Avenue de l'Évêché. Tél. 38 RIMOUSKI

EUDORE COUTURE Licencié en droit NOTAIRE Bureau: IMMEUBLE GILBERT Domicile: Rue St-Germain RIMOUSKI

Exigez le "BISCUIT SELECT" EN VENTE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS PAUL FILLION représentant, C. P. 214 RIMOUSKI.

FERME A VENDRE Située à 1/2 mille de la Station de St-Moise. Bonne maison et grange. S'adresser à la Banque Provinciale du Canada à Sayabec, P.Q.

Dr PHILIPPE SIMARD MEDECIN Des Hôpitaux de Paris et de New-York Spécialité: Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge. Ave de la Cathédrale—Rimouski

DOYON & DOYON ARPEUTEURS-GEOMETRES INGENIEURS-FORESTIERS Etablissement de lignes et bornages Délimitation de concessions forestières, Nivellement, Inventaire forestier. Edifice Gilbert, RIMOUSKI, P. Q.

G. FERNAND CARON ARCHITECTE Bureau: Rue de l'Évêché, Tél. 82 Bureau à Québec: 88 Côte de la Montagne.

Robert Blatter Studio d'art moderne

RODOLPHE BEDARD Bureau établi en 1908 Expert-Comptable licencié et agréé (Chartered accountant) Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières 425, avenue Viger, Montréal

Charles A. Jean, A.D.B.A. ARCHITECTE. 2 Côte d'Abraham, QUEBEC. Tél: 2-2489 Adresse à Rimouski Tél: No 44.

J. ADEODAT DRAPEAU Courtier d'Assurances Générales. Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladie etc. Bureau: Rue Lepape, près du Garage Desrosiers et Dionne. Tél. 75 B. P. 38 RIMOUSKI

Dr GERARD LANGIS CHIRURGIEN Des Hôpitaux de Paris et Lyon Spécialité: Tube digestif 157 Rue St-Germain RIMOUSKI.

Homme demandé immédiatement Nous avons une situation brillante à offrir à un homme sérieux. Sera établi à son compte dans son propre comté. Expérience pas nécessaire mais volonté de travailler essentielle. Ecrire au Gérant-Général, 1031 Dorchester Est, Montréal.

HUITRES, HUITRES, HUITRES Directement des pêcheries du Nouveau-Brunswick, au consommateur. Livraison fin septembre ou commencement octobre. Donnez votre commande à bonne heure afin de ne pas être déçus. Ecrivez pour prix à D. G. RHEAULT Mont-Joli, P.Q. HOMME DEMANDE pour territoire Rawleigh. Le travail sera permanent si vous êtes un travailleur. Pour renseignements écrivez Rawleigh, Dépt. ML-598-103-1

VISITEZ L'Ouest CANADIEN EXCURSIONS Spéciales à bon compte Prix réduits pour toutes les gares de l'OUEST canadien. Départ quotidien du 24 sept. au 8 oct. incl. Exemples de billets d'aller et retour de RIMOUSKI A Winnipeg 38.35 Regina 46.40 B Saskatoon 48.95 Calgary 56.40 Edmonton 56.40 Jasper 58.95 Vancouver 71.95 Prince Rupert 71.95 Victoria 71.95 Validité: 45 jours PRIVILÈGES DE WAGONS-LITS Les tarifs ci-dessus s'appliquent aux voitures ordinaires. Pour les billets de wagons-lits, on profitera des tarifs réduits que voici: TOURISTE PREMIÈRE En payant un supplément d'environ 22% sur le prix du billet ordinaire plus le prix de la couchette. En payant un supplément d'environ 44% sur le prix du billet ordinaire plus le prix de la couchette. Les enfants de 5 à 12 ans paient demi-place; ceux au-dessous de 5 ans voyagent gratuitement. Il y aura aussi des excursions semblables, en voitures ordinaires, de l'OUEST à l'EST du 24 sept. au 8 oct. inclusivement. Pour billets et renseignements complets sur l'itinéraire, les privilèges d'arrêt, la location des couchettes, etc., s'adresser à n'importe quel agent. CANADIEN NATIONAL

EN DILIGENCE

Dans certaines régions touristiques de l'Allemagne des entrepreneurs intelligents ont eu l'heureuse idée d'organiser, comme au bon vieux temps, des services de diligences qui ravissent la clientèle. Le progrès, décidément n'est qu'une roue qui tourne, et voilà une innovation qu'on peut, malgré son archaïsme, qualifier de « bien moderne ». Elle est d'ailleurs excellente. L'autocar, en effet, va trop vite et, au point de vue visibilité, il n'est pas assez bien agencé pour permettre aux voyageurs dilettantes encaqués sous son plafond écrasant, d'admirer à leur gré les beautés du paysage. L'époque des diligences, qui précéda jusqu'au milieu du siècle dernier le règne des chemins de fer, était également la belle époque des commis-voyageurs. L'un de ces « gaudissarts » légendaires avait pris place, un jour de 1849, dans le coupé de la diligence de Lyon, en compagnie d'un homme renfrogné et taciturne avec qui il essaya tout de même de lier conversation quoique sa figure ne lui revint pas. Mais on ne pouvait guère, au cours d'un trajet de quarante-huit heures, se regarder perpétuellement en chiens de faïence...

Après avoir beaucoup parlé sans obtenir d'autre réponse que des grognements inarticulés, le commis-voyageur demanda à son voisin : — Vous voyagez aussi pour affaires ? Dans quel genre d'articles ? — Crimes de toutes catégories, déclara cyniquement l'inconnu : vols avec effraction, assassinats, fausse monnaie, empoisonnements, incendies, etc.

Epouvanté, l'autre se blottit dans son coin et ne bougea plus. « Il est capable de m'égorger ! » pensait-il. Arrivé à Lyon plus mort que vif, il court aussitôt chez le procureur de la République, lui raconte son aventure et lui donne le signalement du présumé bandit. — C'est bien lui ! s'écrie le magistrat ; nous sommes prévenus de son arrivée à Lyon. — Ah ! je l'ai échappé belle ! C'est un individu redoutable, n'est-ce pas ? — Terrible ! Je vous assure qu'il ne fait pas bon l'avoir pour adversaire, dit le procureur en riant ; mais tranquillisez-vous, il n'en voulait pas à votre vie.

Le lendemain, le commis-voyageur entre au palais de justice où se juge un procès fameux et à sa grande stupeur il reconnaît dans le prétoire son compagnon de route. C'était Me Lachaud, l'illustre avocat, qui était venu à Lyon pour défendre un accusé devant les assises. (« RIC et RAC », Paris).

ET L'ALLEMAGNE SE FORTIFIE

Ce qui se passe en Extrême-Orient ne doit pas nous faire oublier les gigantesques travaux militaires que l'Allemagne pousse fiévreusement sur les ordres d'Hitler. Il semble de plus en plus évident que le IIIe Reich se retranche et se transforme en un camp armé. Des dizaines de milliers de travailleurs fortifient de Wesel à l'Italie la frontière et élèvent des barrages de béton infranchissables. Hitler se barricade et les travaux sont assez avancés pour qu'au début de l'hiver prochain, le territoire de nos voisins soit protégé par une véritable ceinture de retranchements et d'abris échelonnés sur une profondeur de plusieurs kilomètres. Aucune nation, la France moins que tout autre, ne menaçait l'Allemagne, on peut se demander quels projets forme le Führer qui n'impose pas sans motif ces charges écrasantes à l'économie allemande. Enfermé, face à la France, derrière des lignes solides, songe-t-il à reprendre, en direction de la Tchécoslovaquie, sa marche en avant ? Nous voici, en tout cas, devant des préparatifs qui prennent la signification d'avertissements précis. Hitler se prémunit contre toutes les éventualités. A nous de préparer la parade et les moyens de la riposte. (« VENDEMIARE », Paris).

LA FREGATE

Cet oiseau peut voler sept jours et sept nuits sans se poser. Un ornithologiste américain, M. J. Lancaster, affirme qu'il a vu des frégates voler, pendant sept jours consécutifs, nuit et jour, sans jamais se reposer. D'après ses observations la fatigue de ces oiseaux n'est pas excessive, même pour ces très longs séjours dans les airs ; en effet, la frégate peut facilement, et presque sans agiter ses ailes, non seulement se maintenir, mais encore voler avec une vitesse de 160 kilomètres à l'heure. L'envergure de la frégate, les ailes déployées, varie entre 3 m. 50 et 4 mètres. Elle se nourrit, recueille çà et là des matériaux pour la construction de son nid et même dort en volant, ce qui prouve bien que, chez cet animal, le mouvement des ailes est en quelques sorte indépendant de la volonté. L'albatros, que M. Lancaster a aussi très observé, « le roi des hautes mers », comme il l'appelle, est plus grand que la frégate ; son envergure atteint jusqu'à 5 mètres. Mais s'il s'agit longtemps les navires en mer, il est toujours obligé de se reposer sur un roc ou sur le navire lui-même, au bout de quatre ou cinq jours environ. (« MARIANNE », Paris).

NOTES LOCALES

— Madame Ozanam Gagné est revenue d'une promenade aux Etats-Unis, où elle a passé trois mois.

— M. et Mme Jean Gendron, de Québec, ont passé la fin de semaine à Rimouski chez la comtesse Ferretti, mère de madame Gendron.

— Mlle Simone Bernier est retournée à Montmagny après avoir passé quelques jours à Rimouski et Luceville.

— M. et Mme J. E. L. Côté et leur famille, de Drummondville, étaient en ville récemment.

— Madame Paul Lebel, de Québec, est en visite chez sa mère Mme E. Sasseville.

— M. le Dr A.-A. Desrosiers est de retour d'un voyage au Saguenay.

— M. le Dr et Mme J.-Emile Rioux, de Ste-Anne des Monts, étaient en ville chez M. le protonotaire et Mme J.-B. Desjardins et chez M. et Mme Alexis Fraser, en route pour Ottawa où le Dr Rioux est allé assister au Congrès des Médecins de Langue française de l'Amérique du Nord.

— Mlle Régina Michel, de Port-Daniel, est l'invitée de sa sœur Mme Ernest Gagné.

— Mme L.-L. Legault et Mlle Gisèle Legault, de Montréal, en route pour la Gaspésie, étaient en ville récemment.

— M. Marc Côté, de St-Hyacinthe, était en ville dernièrement.

— Mlle Fernande Bouillon est revenue d'une promenade à Québec et St-Jean, L.O.

— Mlle C. Bernier, de Rivière-du-Loup, est en visite chez sa sœur Mme L.-P. Ouellet.

— Madame Zéphirin Beaulieu et sa famille, de Québec, étaient en visite chez M. Ernest Beaulieu et Mme J.-M. Beaulieu, en fin de semaine. M. Benoît Beaulieu, qui avait passé quelques semaines en notre ville, est retourné à Québec avec Mme Beaulieu.

— M. le notaire et Mme Philippe Cossette, de Causapscal, sont venus mardi en notre ville pour conduire leurs enfants au Pensionnat des Ursulines.

— M. et madame J. R. Jobin, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Rimouski, les hôtes de M. et Mme Alph. Couillard et leur sœur Mlle Simone Jobin.

— M. et Mme Jos. Hugo, et leur fils Roger, de Drummondville, étaient de passage à Rimouski dernièrement.

— Mlle Thérèse Sasseville passe une huitaine en vacances à Québec et Montréal.

— M. et Mme Gérard Hudon, de Carleton, étaient en visite chez M. et Mme R.-O. Gilbert, récemment.

— M. le Dr B. Paquet a passé la fin de semaine chez M. le Dr J.-L. Houde.

— M. J. St-Amand, professeur de l'Ecole des Arts et Métiers, et Mlle Véronique, Juliette et Ursule Dechamplain, ont passé la fin de semaine à Québec.

— Mlle Adrienne, Cécile et Thérèse Larose, de Val d'Or, en visite dans la Gaspésie, étaient en ville récemment.

— Mlle Rosette Bellavance, G.M.G., de Montréal, était en visite chez sa sœur Mme Lucien Deschênes, la semaine dernière.

— M. J.-J. Leclerc, et sa famille, de Campbellton, N.B., étaient en ville récemment.

— Mlle Gilberte Dubé, guitariste, du Nouveau-Brunswick, vient d'ouvrir un studio en notre ville.

— M. et Mme Jean Champoux, de Québec, en ville dernièrement.

— Madame L.-J. Moreault est allée à Québec conduire sa jeune fille Monique au Couvent de Silley.

— Madame Catherine Desrosiers, de Montréal, était en ville mardi.

— Dimanche soir, au Théâtre Cartier, la troupe de Jacques Auger, de Montréal, a interprété avec brio le « Dernier Miracle du Frère André », pièce de Jean Desprez, devant un auditoire considérable. Les artistes étaient M. Jacques Auger, Mlle Liliane Dorsenn, vedette parisienne, Mme Ray Duzil, MM. Maurice de Foy, Jean Kingsley, Emile Bouffard, Mesdames Juliette Huot et Laurette Larocque ainsi que la petite Ginette Berger.

— Lundi matin, à la cathédrale, il y a eu une cérémonie de tonsure à laquelle assistait une foule imposante. Les nouveaux tonsurés sont M. Simon Amiot, de Rimouski, Euclide Fournier, de St-Fabien, et Jean-Paul Bélanger, d'Anjou.

— M. et Mme Roméo Bélanger ainsi que M. Clovis Duchesne sont de retour d'un voyage à Québec et au Saguenay.

— Mlle Clémence Amiot et Charlotte Dansereau, d'Outremont, Montréal, ont passé la fin de semaine à Rimouski, les invitées de Mme R.-E. Asselin.

— M. Raymond Parent, archiviste, de Montréal, a passé quelques jours en notre ville cette semaine.

— Dimanche dernier, une centaine de Rimouskiens sont allés à Baie-Comeau. L'excursion avait été organisée par la Fanfare de Rimouski.

— Mlle Rose-Aimée Coulombe a donné jeudi après-midi un shower de verres et a reçu à l'heure du thé en l'honneur de Mlle Lucie Labrie,

LA FETE DE FERMETURE au Parc St-Georges

Lundi dernier, fête du travail, malgré le grand vent froid qui paraissait glacer tout enthousiasme, il y avait beaucoup d'animation et de gaieté sur le Parc St-Georges. C'était bien le temps de dire que les ardeurs de jeunesse sont tenaces et qu'elles viennent à bout de tout.

Les petites filles avaient décidé de faire leur fête de fermeture des Terrains-de-Jeux ce jour-là... et elle aurait lieu.

Dès neuf heures du matin au-delà de 600 petites filles et petits garçons, bravant le vent et le froid, mettaient la dernière main à l'organisation de la démonstration de l'après-midi.

Parmi les plus grandes quelques-unes ne prévoyaient pas le succès, vu l'inclement de la température... les grands vents ont toujours plus de prise sur les hauteurs... Pour les jeunes, tout va bien et cette température n'est qu'une occasion d'avoir plus de plaisir.

Aussi Dieu voyant leur courage eut pitié d'eux. A la dernière minute, la salle de promotion du Séminaire fut mise à leur disposition gratuitement, grâce à la toujours obligeante charité des Directeurs de cette maison.

Monsieur Corbeil, Directeur Artistique du Poste CJBK, comme un bon papa, mit son automobile à la disposition des petites gardiennes pour transporter tout leur matériel de guerre... Il se fit aussi un plaisir d'aller au devant de Son Excellence Monseigneur Courchesne, de M. Jules Brillant, Président du Comité des Terrains de Jeux et sous le patronage duquel était cette organisation, de M. le Curé Tremblay qui s'intéresse beaucoup à la jeunesse et qui fait l'impossible pour le succès des Terrains de Jeux.

Pendant ce temps, sous la direction du grand animateur du Parc St-Georges, M. Oswald Paquet, tous les enfants se mettent en rang et se dirigent en chantant vers le Séminaire.

Là-bas tout se passe dans l'ordre, mais avec gaieté et entrain. En attendant l'arrivée des principaux invités quelques douces sont distribuées aux enfants... et la fête se poursuit par l'exécution de chant et de gymnastique exercés au cours des vacances par Mlle Gagnon, jeune professeur du genre, que M. Brillant, qui s'intéresse à tous les genres de progrès quels qu'ils soient, avait spécialement engagée pour les Terrains de Jeux des filles.

Le tout fut très apprécié des enfants et aussi des quelques messieurs et dames qui assistaient à cette petite fête.

On distribua ensuite des prix à toutes les dévouées gardiennes du Parc St-Georges, grandes et petites; il y eut aussi prix pour les petites filles qui s'étaient classées premières dans les différents jeux exécutés au cours de l'été ou qui s'étaient distinguées de quelque manière au parc.

Pour terminer, le sympathique M. Corbeil à la demande de M. Paquet fit exécuter le chant de l'Alouette.

M. le Curé adressa quelques mots aux enfants, et après avoir chanté AU CANADA tous se dispersèrent heureux et contents pour aller jouer encore quelques heures des amusements du parc avant de le quitter définitivement pour retourner à leurs livres.

UN RETOUR EN ARRIERE... Ceux qui s'intéressent aux activités du Parc St-Georges sont très nombreux, nous en avons eu la preuve au cours de la saison des vacances qui vient de se terminer.

La générosité de tous ceux qui ont répondu aux diverses demandes des organisateurs et organisatrices de ce parc est une preuve qu'à Rimouski on sait apprécier l'oeuvre des Terrains de Jeux et qu'on ne mesquine pas quand il s'agit de donner à notre jeunesse moderne, si entourée de tous côtés par le mal, un dérivatif, mieux que cela, un antidote parfait qui les empêchera de sombrer.

Quelques rares exceptions peuvent écrier au scandale en voyant ce que l'on dépense pour les Terrains de Jeux, essayer de ruiner ou de détruire par leur critique ou leur mépris une oeuvre nécessaire à la vie de notre jeunesse actuelle... ces exceptions sont nécessaires, elles font grandir et assurent la solidité de l'oeuvre.

Si nous regardons les activités et le développement du Parc St-Georges au cours de la saison qui vient de se terminer, nous en avons une preuve frappante.

En septembre 1937, avec les enfants, leurs cris de joie et leur gambades, avait disparu du parc toute trace de vie, le champ était redevenu ce qu'il était auparavant; cette année notre parc continue de garder un cachet qui éloigne la désolation et attire la vue des passants... Toute l'organisation qui, grâce à de généreux donateurs,

s'est faite sur le Parc St-Georges au cours de la saison des vacances lui donne un charme qu'il ne perd pas et lui assure une vie qui n'est pas près de s'éteindre.

La lutte pour le succès de l'oeuvre a peut-être été plus âpre cette année que l'année dernière; mais par contre les secours ont été plus nombreux et plus pressés.

Nous ne pouvons nommer ici tous ceux et celles qui de loin ou de près sont venus à notre secours, ont répondu à nos appels... et ils étaient nombreux, tantôt pour des matériaux de toutes sortes; tantôt pour des corvées; tantôt pour de l'argent; tantôt pour automobiles ou camions; tantôt pour des victuailles; tantôt pour un service ou un dévouement quelconque, etc., etc. La liste de ces noms s'allongerait en des colonnes trop longues. Tous ont fait la part aussi large qu'ils pouvaient, nous les remercions et prions de tout coeur pour eux.

Comme en toute occasion il est des noms qui s'impriment plus profondément dans les coeurs, les enfants du Parc St-Georges garderont plus fidèlement dans leur coeur les noms de: M. le Curé Tremblay, MM. Brillant, Fenderson, Masson, Lepage, D'Anjou, Côté, Rioux, La Perrelle Lumber, Paquet, Corbeil, Michaud, Lacasse, Joncas, Séminaire, Dames Patronesses, Enfants de Marie, parce qu'ils ont reçu davantage d'eux.

Nos donateurs de Rimouski peuvent être fiers de leur oeuvre; elle rivalise déjà avec celle du même genre de Québec, puisque des visiteurs de cette ville passant sur nos terrains de jeux disaient aux enfants qu'il n'y avait pas mieux au Parc Victoria.

Bienfaiteurs dévoués, la reconnaissance des enfants n'est pas tapageuse mais elle est tenace comme leur entêtement de jeunes et vous pouvez être sûrs que vous avez conquis par là une grande place dans leur coeur.

A toutes et à tous les petites du Parc St-Georges vous enrientez leur plus sincère merci!

LES ORGANISATRICES DU PARC ST-GEORGES.

CROQUET

La saison de croquet 1938 terminée, lisons le tableau traditionnel destiné aux champions. D'abord, les clubs B.C.N. et le Bellavance eurent à croiser les « maillets » pour une série de 4 dans 7. Malgré son héroïque résistance, l'équipe Bellavance dut s'incliner devant la défaite que lui infligea le club B.C.N. au score de 4 à 3 et céder son titre à ce dernier qui s'accaparait du championnat des doubles pour la saison 1938, ainsi que le trophée Rivard, emblème de ce championnat.

La semaine dernière, les deux finalistes du tournoi des simples, MM. J. E. Poitras et L. R. D'Anjou, se livrèrent un duel acharné pour décider qui serait le « Champion ». Ce match fut le plus intéressant de la saison et se termina avec le score de 5 à 2 en faveur de M. D'Anjou. Immédiatement après la partie, ce dernier fut déclaré « Champion ». Une petite réception eut lieu à l'hôtel de ville et les trophées furent remis à chaque héros des tournois, M. Alph. Bellavance, en sa qualité de président, reçut l'honneur de la distribution.

A M. D'Anjou revenait le trophée Poitras-Leduc-Simard, emblème du championnat des simples et à l'équipe de la Banque Canadienne Nationale, celui de M. Rivard. Il y eut discours, projets pour la prochaine saison, jasette et tous se quittèrent joyeux.

Le trophée Rivard, présenté en 1933 par M. J.-E. Rivard, (alors gérant de la Banque C. Nat. à Rimouski) fut gagné par le club A.C.J.C. en 1934, par le Côté, en 1935, par le D'Anjou, en 1936, par le Michaud, en 1937, par le Bellavance, en 1938, par le B.C.N., dernier champion composé de MM. J.-E. Poitras, Ant. Martin, Dr L. Leduc, G. Belzile, N.P. et Ed. Martin.

P. S. Cette semaine deux... pas « incrédules » mais deux fiers-à-bras qui voulaient se mesurer au Champion; ne les nommons pas mais regardons-les... Ils en ont eu pour leur argent, M. D'Anjou leur a fait servir assez de « poulet » par des « Bédos » qu'ils en ont eu le coeur bien gros. Merci et félicitations aux champions.

BEDO.

DEFI!

Gérard Bellavance lance un défi à Nono pour une série de 5 dans

9, pour enjeu de \$5.00. Cette partie devra être jouée dimanche, le 18 septembre.

Dr Leduc lance un défi au Dr Simard dans une série de 3 dans 5 pour enjeu.

Stanly Denning lance un défi à Albert D'Anjou pour enjeu dans une série 3 dans 5.

PROCHAIN MARIAGE

Mardi, le 20 septembre, en l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa, aura lieu le mariage de M. Robert Caron, fils de M. et Mme J.-A. Caron, à Mlle Marie Brodeur, fille de M. et Mme P.-E. Brodeur.

FERMETURE DES TERRAINS DE JEUX

Le banquet de lundi soir a remporté un vif succès. Le public a manifesté une fois de plus sa générosité envers une oeuvre qui lui tient à coeur. Les organisateurs remercient sincèrement tous ceux qui ont pris part au banquet ou qui ont joué au bingo. Bien que les huîtres soient arrivées un peu tard, les assistants leur ont fait grand honneur. La gaieté et la bonne humeur régnaient et nous croyons que tous ceux qui ont assisté au banquet ou participé au bingo ne l'ont pas regretté, car ils avaient surtout voulu prouver qu'ils apprécient et sont prêts à encourager l'oeuvre des Terrains de Jeux.

S'il fallait mentionner tous ceux qui se sont dévoués ou qui ont dépensé pour cette organisation, la liste en serait trop longue.

Après un succès semblable, les organisateurs sont très enthousiasmés et continueront leur bon travail l'année prochaine, car il faut que les terrains de jeux s'améliorent d'année en année.

REMERCIEMENTS

Les Comités des Dames patronesses de l'oeuvre des Terrains de Jeux remercient cordialement tous les bienfaiteurs qui ont bien voulu contribuer aux fêtes d'ouverture et de fermeture par leurs dons: argent, victuailles, travail, etc., ainsi que toutes les personnes qui ont soutenu et aidé l'oeuvre de quelque manière en participant de près ou de loin à son succès.

PENDU DANS LA FORET

Un jeune homme trouvé pendu ces jours derniers, dans la forêt près de Baie-Comeau, a été identifié par son père. Il s'agit de M. Fernando Jutras, de La Tuque, âgé de 31 ans.

"SOEURS D'ARMES" AU CARTIER

Le film « Soeurs d'Armes » de l'excellent metteur en scène Léon Poirier prendra l'affiche au théâtre Cartier, les 16-17 septembre.

Poirier a voulu reconstituer le décor de l'époque, et c'est sur les lieux mêmes illustrés par le courage de Louise de Bettignies qu'il nous raconte la vie et la mort de cette jeune femme héroïque, à qui toute la Belgique voue aujourd'hui un culte émouvant.

Il fallait beaucoup de courage lors de l'occupation de la Belgique par les Allemands pour braver la soldatesque et établir des communications avec la Hollande, où les prisonniers de guerre cherchaient refuge. Une femme organisa ce service. Elle paya son héroïsme de sa vie, mais elle mourut heureuse d'avoir fait sa part pour son pays.

C'est Jeanne Sully, la fille du grand Mounet-Sully, qui tient le rôle de l'héroïne Louise de Bettignies. Son jeu est impeccable. Josette Day, Thomy Bourdelle, Mihalesco et autres se partagent la vedette et font de cette réalisation l'une des grandes choses de la production française. Ce film d'action contient nombre de moments graves où les spectateurs tremblent pour le sort de l'héroïne. La scène du procès en cour martiale est parfaite de réalisme. « Soeurs d'Armes » est un film à voir. Les femmes surtout ne doivent pas oublier que c'est un film par elles, tout à la gloire de leurs belles qualités.



Un bas de soie que ni la pluie ni la boue n'affectent, extra diaphane, entièrement façonné et pied concave.

Chiffon 2 et 3 fils \$1.00
Chiffon 4 fils 0.75

LE MACASIN ST-GEORGES Ent. RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI.

REUNION PHILATELIQUE

Les collectionneurs de timbres sont priés d'assister à une réunion dimanche à 2 heures chez M. Georges Masson, 149 rue Saint-Germain.

Le Secrétaire.

REPRESENTANT DEMANDE. — Compagnie d'engrais chimiques désire représentant sérieux pour division Lac Saint-Jean. Devra nommer des agents responsables capables de faire des ventes sérieuses dans chacune des régions cultivables. Libérale commission sera payée à l'homme ayant les qualifications voulues. Ecrire à J. DUMONT, 20, Des Soeurs Grises, Montréal, Qué.

FESTIVAL DES ENFANTS AU PROFIT DE L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX

La Salle du Séminaire. DIMANCHE le 18 septembre 1938 à 8 h. 30 du soir

Sièges réservés 35c
Admission générale 25c
Matinée pour les enfants, à 2 h. p.m. Admission 10c.

AUX JEUNES AMATEURS DE CHANT, MUSIQUE, DECLAMATION

DONNEZ VOTRE NOM AU POSTE CJBK DES MAINTENANT

Pour prendre part au « Festival des enfants » Dimanche le 18 septembre

Aucune entrée acceptée après midi le 17 septembre.

A VENDRE, BON MARCHÉ

1 engin 6 forces, 1 moulin à battre, 1 moutange, 1 banc de scie avec courroies. S'adresser à Roland Martin, Rimouski.

AU CARTIER

Les 12-13 septembre :- ERNANDEL, GABRIEL GABRIO, MARGUERITE MORENO, ORANE DEMAZIS, POUFON. dans un film de MARCEL PAGNOL. "REGAIN" Avec nouvelles Eclair-Journal.

Les 14-15 septembre :- HENRI ROLLAN ET JEANNE BOITEL dans "FEMMES" Avec 1er épisode de la série « Painted Station » et sujet court.

Les 16-17 septembre :- JEANNE SULLY, JOSETTE DAY, THOMY BURDELLE, MIHALESKO dans un des plus grands films français jamais produit "SOEURS D'ARMES" Avec sujet court.

Le Magasin Verreault étale toutes ses nouveautés d'automne



UN CHOIX SUPERBE DE Manteaux

UN GENRE QUE VOUS SEREZ FIERES DE PORTER

VENEZ VOIR CET ASSORTIMENT CHEZ VERREULT

LA HAUTE NOUVEAUTE POUR CET AUTOMNE

Manteaux de beau drap uni ou à texture de fantaisie, noir, bleu, vert, rouille, brun, beige. Coupe tailleur ou ajusté avec ou sans ceinture.

MAGNIFIQUE COL DE LOUP NATUREL OU CHAT SAUVAGE. TAILLES DE 14 A 42

24.50 à 37.50



FAITES VOTRE CHOIX MESSDAMES CHAPEAUX

de feutre de laine, de feutre fourrure, de velours de forme turban, tricorne, breton, agrémentés de délicates voilettes. Une collection de couleurs et de styles que vous ne verrez nul part ailleurs. Venez choisir le vôtre tandis que l'assortiment est au complet.

1.95 à 4.50

L'ON TROUVE AISEMENT CHEZ VERREULT CE QUE L'ON CHERCHE VAINEMENT AILLEURS

LE MAGASIN VERREULT RIMOUSKI



EN SE SERVANT DES PAPIERS A MOUCHES WILSON LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS ATTENTIVEMENT

Chaque papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines. 3 Papiers dans chaque Paquet. 10 CENTS LE PAQUET dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généraux.

POURQUOI PAYER PLUS? The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.